

Syrine, Ibrahim, Malo et tous les autres...

PORTRAITS/AUTOPORTRAITS

par Gilles Porte



DOSSIER PEDAGOGIQUE





LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE



ÉDITO

Avant de faire un tour du monde avec une feuille de papier noir et un crayon blanc, j'ai accompagné à l'école Syrinema fille, en petite section de maternelle lorsque avait 3 ans. C'est dans les couloirs de son école que des « bonhommes », dessinés par les enfants de sa classe pour identifier leurs portemanteaux, m'ont interpellé : tous étaient différents et aucun n'avait 5 doigts !

Comment ne pas penser alors à Picasso qui n'a cessé de déclarer qu'il avait passé l'âge adulte à désapprendre ce qu'il avait appris ? Pourquoi, quand un enfant de 3 ans se dessine avec 10 doigts sur une seule main, s'accorde-t-on pour trouver ça magnifique, alors que 3 années plus tard, quand ce même enfant se met à se dessiner six doigts sur une seule main, on s'inquiète ?

S'il est important de noter qu'à un enfant qui fait ses premiers pas on ne lui demande jamais où il va, il me paraît capital aujourd'hui de rappeler qu'il y a 20 ans une convention était rédigée pour signifier aux enfants leurs droits et aux adultes leurs devoirs...

Après avoir confié les mêmes outils à plus de 3000 enfants qui ne savent ni lire ni écrire, dans 32 pays, sur les 5 continents avec pour seules consignes de se dessiner comme ils voulaient, en prenant le temps qu'ils désiraient et l'espace qu'ils souhaitaient, je retrouve aujourd'hui Syrine à l'aube de sa septième année qui dessine maintenant des personnages avec le nombre exact de doigts.

Ma démarche de juxtaposer deux images est née dans la classe d'une petite section d'école maternelle où une institutrice laissait des enfants s'épanouir avec un papier et un crayon, sans intervenir... Comment ne pas être fier aujourd'hui que ce travail retrouve le banc des écoles grâce à l'existence d'un dossier pédagogique réalisé pour des professeurs et des animateurs qui observent tous les jours ce que j'ai aperçu le temps d'une parenthèse ?

Gilles Porte

Conception- rédaction : SIMV, Solidarité Laïque, Unicef France

Syrine, Ibrahim, Malo, Valentin et tous les autres...
Gilles Porte, Juliette Robert, Marion Blanchaud, Charlotte Debray
simv.et.tous.les.autres@gmail.com • www.simv.gillesporte.fr

Solidarité Laïque
Carole Coupez, Roland Biache
info@solidarite-laique.asso.fr • www.solidarite-laique.asso.fr

Unicef france
Bénédicte Boclet-Weller, Carole Réminny, Rémi de Montaigne
http://www.unicef.fr/



LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE



Solidarité Laïque et l'Unicef France ont souhaité s'associer à la réalisation du projet de Portraits/ Autoportraits et l'exposition 20/20 élaborés par Gilles Porte.

Cette exposition s'inscrit concrètement dans le cadre du 20e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) en témoignant, entre autres, de l'universalité et de la diversité des dessins d'enfants. Tous les enfants du monde sont différents, mais tous les enfants du monde ont les mêmes droits.

La CIDE a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989 et ratifié. C'est le traité international le plus largement soutenu à travers le monde : 193 états l'ont ratifié*. Ces derniers ont ainsi pris l'engagement d'appliquer et de faire connaître les droits de l'enfant sur leurs territoires.

Mais « célébrer » les 20 ans de la CIDE ne suffit pas. Partout dans le monde les droits des enfants sont encore bafoués et violés massivement. Il faut alors toujours réaffirmer l'importance de ce traité et informer l'opinion publique, alerter, plaider avec les enfants leur cause et agir pour que les Etats respectent leurs obligations.

C'est donc faire acte de plaidoyer que de rappeler l'urgence de cette Convention 20 ans après sa signature, dans le monde comme en France.

Indéniablement, il ne s'agit pas que d'un anniversaire mais d'un combat qui doit continuer : si les droits des enfants ne sont pas défendus, c'est le sort de l'humanité qui est menacé.

Sensibiliser les jeunes à la CIDE est un premier pas fondamental. Parce qu'ils appréhendent au quotidien l'importance et la spécificité des droits de l'enfant, les éducateurs ont une place cruciale dans cette action..

Pour nous, Solidarité Laïque et Unicef France, accompagner le magnifique projet de Gilles Porte d'un projet pédagogique est dans le droit fil de notre mission d'éducation à la citoyenneté pour les enfants en direction des jeunes publics en France.

Avec ce dossier pédagogique clé en main, vous pourrez mener un travail de sensibilisation des enfants au long cours en utilisant les différents éléments en plusieurs séances.

Vous pourrez également travailler de façon plus ponctuelle en n'utilisant que l'une ou l'autre des fiches.

Constitué de trois parties, ce dossier présente :

- > une réflexion sur les dessins d'enfants ;
- > des fiches parcours pédagogiques autour de l'exposition « Portraits/autoportraits » ;
- > des fiches thématiques et des propositions d'activités à mener avec les enfants.

Ce dossier pédagogique vous permettra de sensibiliser un jeune public à la question de l'universalité des droits de l'enfant à travers un projet liant originalité, esthétique et émotion.

Unicef France Solidarité Laïque

* A l'exception de la Somalie et des Etats-Unis.



LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE



SOMMAIRE

Ce dossier pédagogique se déroule en trois parties. Cependant, chacun est libre de l'exploiter dans l'ordre qu'il le souhaite et de la manière dont il le souhaite. Les diverses activités sont des propositions et des suggestions que chacun adaptera à son contexte.

PREMIÈRE PARTIE : **autour des portraits/autoportraits des enfants**

Préambule : attention à la surinterprétation des dessins d'enfants...

Les étapes du développement du «dessin du bonhomme»

DEUXIÈME PARTIE : **Parcours pédagogiques autour de l'exposition**

Fiche Parcours pédagogiques autour de l'exposition

TROISIÈME PARTIE : **tous ces enfants ont les mêmes droits !**

Chaque fiche illustre un droit de la Convention internationale des droits de l'enfant et propose une fiche synthèse de type informative pour l'éducateur (rappel des articles, enjeux...) et une fiche d'activités à faire par les enfants.

Les fiches d'activités se déclinent en fonction des cycles 1/2/3 de l'école primaire et peuvent convenir à des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}

Pour plus de facilités vous trouverez les items à imprimer dans un dossier annexe.

Fiche 1 La Convention internationale des droits de l'enfant a 20 ans

Fiche activités 1 : CIDE

Fiche 2 Le droit à l'identité

Fiche activités 2 : le droit à l'Identité

Fiche 3 Le droit à l'éducation

Fiche activités 3 : le droit à l'éducation

Fiche 4 Le droit à l'égalité

Fiche activités 4 : le droit à l'égalité

Fiche 5 Le droit à la protection

Fiche activités 5 : le droit à la protection

Fiche 6 Le droit à la santé

Fiche activités 6 : le droit à la santé

Fiche 7 Le droit aux loisirs

Fiche activités 7 : le droit aux loisirs

Fiche de remontée d'expériences : votre avis nous intéresse !



LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE



PREMIÈRE PARTIE

autour des portraits/autoportraits des enfants

PRÉAMBULE

Ce dossier pédagogique a pour but de donner quelques repères sur le « dessin du bonhomme » dans son ensemble, mais aussi et surtout d'apporter des informations sur la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Au regard de l'exposition « Portraits – Autoportraits » que vous aurez le plaisir de parcourir, il nous a semblé nécessaire, en préambule de ce dossier, d'attirer l'attention des personnes accompagnant les enfants à cette exposition sur un point important.

Bien que de nombreux professionnels de la psychologie de l'enfant utilisent le « dessin du bonhomme » dans leurs pratiques d'enquête, il ne faut pas, ici, tenter d'interprétation particulière concernant les dessins que vous verrez.

De simples détails liés au développement du graphisme et des capacités motrices peuvent éventuellement être soulevés. Vous trouverez quelques explications à ce sujet en première partie de ce dossier. Mais il est important de ne pas « surinterpréter » les dessins.

Différents facteurs peuvent expliquer certains détails des dessins. Parfois l'enfant est juste de mauvaise humeur, il n'a pas envie de dessiner et la représentation s'en ressent.

« On ne trouve pas de différences importantes entre des dessins de bonhomme produits, il y a près d'un siècle, par des enfants de Luquet (1927) et ceux produits par des enfants d'aujourd'hui même s'ils vivent dans des cultures différentes, pourvu qu'ils aient un égal accès aux systèmes de notation graphique. »

René Baldy, Dessine-moi un bonhomme - Dessins d'enfants et développement cognitif

« Le dessin d'enfant suit la même évolution, qu'il soit occidental, africain, asiatique... Il est universel. »

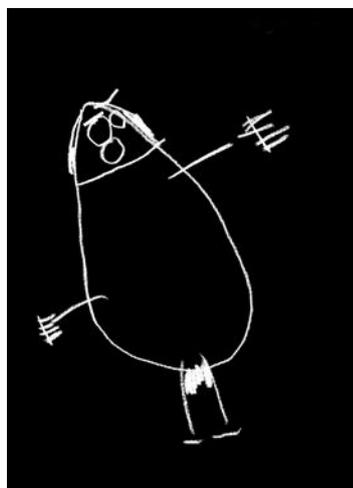
Edwige Antier

« J'insiste sur le fait que le sujet est suffisamment fort (l'autoportrait d'un enfant) pour ne pas parasiter un univers dont la simplicité d'un coup de crayon en fait la beauté. »

Gilles Porte

« Le sujet nous regarde. Il nous regarde droit dans les yeux. Il nous regarde aussi au plus haut point. Il s'agit de l'enfance. Mieux. Il s'agit des enfants. (...) Personne ne disconvient, c'est même un lieu commun, qu'il s'agisse de l'avenir. (...) La puissance de ce livre est de nous rappeler qu'on perçoit la ressemblance dans la dissemblance, que le « bonhomme » est le même en Afrique, en Asie, en Amérique et en Europe, qu'il puise au fonds commun des cultures et des civilisations. »

Bernard Chambaz - Extrait de la préface de Portraits-Autoportraits



Syrine, 3^{1/2}



Syrine, 4^{1/2}



Syrine, 5^{1/2}

Les étapes du développement du « dessin du bonhomme »

1) L'évolution du dessin du bonhomme

Le « dessin du bonhomme » peut montrer plusieurs choses sur l'enfant qui dessine :

- son identification à l'être humain,
- sa maturation sensori-motrice, et notamment sa maîtrise du geste graphique,
- la représentation qu'il a de son propre corps,
- sa représentation spatiale,
- et, éventuellement, ses capacités de structuration et son vécu affectif.

En fonction de l'âge de l'enfant, les caractéristiques du « bonhomme » ne seront pas les mêmes. L'évolution du dessin du bonhomme dépend de l'évolution intellectuelle et motrice de l'enfant. Les différentes étapes de cette évolution décrites ci-après ont été élaborées par des spécialistes de la psychologie du développement à partir de données concrètes. Cependant, les frontières entre ces phases sont floues et les théories quelque peu divergentes. De plus, certains retards dans l'évolution du graphisme ne signifient pas forcément un retard de développement des capacités intellectuelles. Enfin, ces théories ont été élaborées à partir d'observations de dessins d'enfants scolarisés depuis l'âge de 3 ans en moyenne, ce qui a une influence sur le développement du graphisme.

Au début, entre 2 et 3 ans, l'enfant griffonne. Puis très rapidement, à travers ces griffonnages, on observe l'apparition de ce que l'on appelle « le bonhomme rond ». Le bonhomme rond est tout simplement une forme ovoïde avec des traits qui s'entrecroisent à l'intérieur. Le « bonhomme en pièces détachées » apparaît ensuite. Il est comme une « énumération graphique des différentes parties ». Les parties du corps sont dessinées (parfois par un simple trait ou un gribouillage) les unes séparées des autres.

Ensuite, entre 3 et 4 ans, l'enfant commence à maîtriser son geste et à savoir donner un sens à ses représentations. C'est le moment du fameux « bonhomme têtard ». On le nomme ainsi car par un rond (ou une forme ovoïde), l'enfant représente à la fois la tête et le tronc du bonhomme. A ce rond sont accrochés deux bâtons (les jambes) et souvent deux autres (les bras).

Puis, ce bonhomme têtard évolue, il a de plus en plus de détails, jusqu'au jour où la tête et le tronc sont différenciés. Le placement des jambes et des bras peut encore être aléatoire, mais assez vite l'enfant va savoir les situer. Certains enfants dessinent dès 4 ans le cou qui sépare la tête et le tronc, alors que d'autres ne le dessinent pas avant l'âge de 6 ans. Les vêtements font progressivement leur apparition, les fantaisies et les détails originaux viennent avec.

Jusqu'à l'âge de 10 ans environ le graphisme du dessin du bonhomme va évoluer et s'améliorer. L'évolution se manifeste ensuite selon que les enfants sont plus ou moins intéressés et plus ou moins doués pour cette activité.



Allemagne juin 2009. Photo : Samuel Lahu

2) Le dessin du bonhomme à l'école

L'activité du « dessin du bonhomme » ne fait pas partie des programmes officiels pour le programme des maternelles. Cependant, une grande majorité des enseignants l'utilisent, pour différents objectifs pédagogiques :

- développer les capacités graphiques et sensori-motrices,
- développer la connaissance du corps et notamment du schéma corporel,
- développer l'expression artistique.

Comment les enseignants peuvent-ils utiliser ces dessins ?

A quoi peuvent-ils leur servir dans leur pratique pédagogique quotidienne ?

Deux enseignants de maternelle, d'une école du 11^{ème} arrondissement de Paris, ont accepté de répondre à nos questions à ce sujet.

L'un de ces deux professionnels pratique l'activité du « dessin du bonhomme » une fois par mois et constitue ainsi un carnet pour chaque élève qu'il leur remet en fin d'année scolaire.

Au début de l'année, la consigne de l'activité est simple : les élèves doivent dessiner un bonhomme. Puis, chaque mois, une consigne supplémentaire liée au travail graphique est ajoutée.

L'enseignant remarque des différences notables de l'évolution de ces dessins entre un enfant né en début d'année et un enfant né en fin d'année.

Il explique que plus les enfants grandissent, plus ils maîtrisent le graphisme et plus ils font preuve d'expression artistique dans la conception de leur dessin. Ceci se remarque par exemple, avec l'apparition des vêtements sur les bonhommes qui reflètent leurs goûts divers et qui témoignent de leurs choix artistiques.

A la fin de l'année scolaire, l'activité la plus gratifiante et valorisante de tout ce travail est alors la remise du carnet à chaque élève. C'est à ce moment que les enfants peuvent voir leur propre évolution et apprécier leur progrès.

Le « dessin du bonhomme » apparaît comme un bon moyen de percevoir le niveau de maturité d'un enfant. Cependant, les deux enseignants s'accordent à dire que ces dessins ne sont pas des indicateurs mais bien des signes qui peuvent renforcer certaines hypothèses quant aux difficultés de l'enfant. Avant d'être un outil d'interprétation psychologique, le dessin d'enfant, dans un contexte scolaire, est avant tout un outil de développement graphique.

Les résultats de cette activité ne guident donc pas forcément les modalités de prise en charge pédagogique de l'élève mais ils peuvent indiquer des problèmes d'évolution s'il y a persistance et si des retards ont déjà été notés au niveau des apprentissages.



LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE



DEUXIÈME PARTIE

Parcours pédagogiques autour de l'exposition 20/20

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Tous les parcours s'appuient, simultanément ou non, sur une description du ou des visuels puis sur l'expression personnelle (orale ou écrite) du sentiment ressenti face à ces visuels.

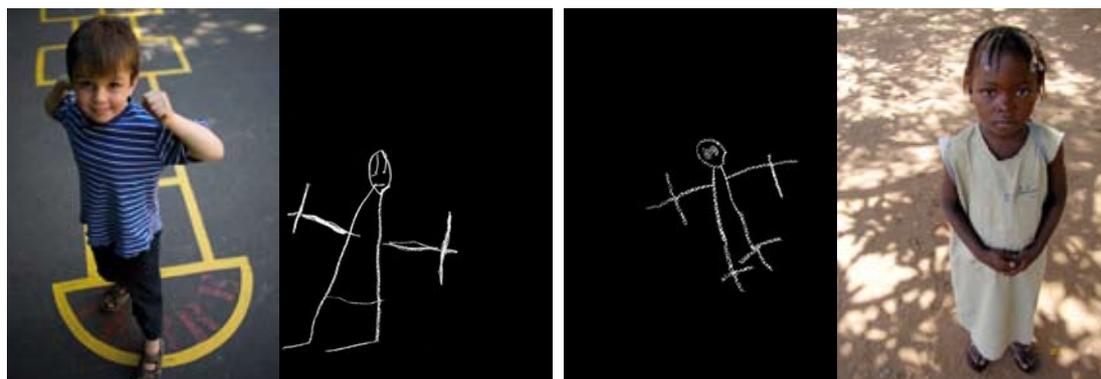
En aucun cas il ne s'agit de donner une interprétation à partir des éléments constitutifs des portraits et des dessins. Il s'agit d'inciter les enfants à développer leur imaginaire en regardant les portraits et les dessins d'enfants qui leur ressemblent mais vivent ailleurs et autrement.

Enfin, les parcours allient un travail de groupe et une réflexion individuelle, reflétant l'esprit du travail de Gilles Porte : chaque portrait et chaque autoportrait est différent au sein d'une communauté d'enfants dont l'expression artistique et la position physique dans l'espace se croisent au-delà des frontières et des cultures.

NOTE D'INTENTION :

Ces parcours s'inscrivent dans une démarche de découverte et de sensibilisation à l'exposition, qu'ils soient suivis ou précédés de la visite. Certains parcours nécessitent un document papier (planisphère, dessin, carnet de bord...) élaboré par les enfants avant la visite de l'exposition. Le choix d'un portrait peut être individuel ou collectif.

01/ Rencontres (planche d'images dans l'annexe)



Malo, France

Sabine, Bénin

En classe :

- > Présenter brièvement l'exposition (enfants de 4 à 11 ans de plusieurs pays, photographiés dans leur école ; leurs autoportraits sont affichés à leur côté).
- > Souligner l'uniformité de la prise de vue (plongée, de face, cadre serré, absence de décor à part le sol).
- > Faire s'exprimer sur la diversité (chaque enfant est différent, chaque groupe appartient à un lieu, chaque pays présente des coutumes, des habitudes...).

In situ :

- > Faire découvrir que certains dessins présentent des ressemblances.
Autrui est-il si différent dans sa perception de lui-même et du monde ? Suis-je moi-même si différent d'autrui ?

2/ Où sont Tom (France), Mahamadou (Niger), Yodsapat (Thaïlande) et Assitan (Mali) ? (planche d'images dans l'annexe)



En classe :

> Choisir un portrait parmi les 4 photos proposées; nommer l'enfant (voir le nom de l'enfant), le décrire, relever les détails (expression du visage, coiffure, vêtement, chaussures, sol, origine).

In situ :

> Retrouver le portrait dans l'exposition.

03/ Invente une histoire (planche d'images dans l'annexe)



En classe :

> Choisir un portrait d'enfant et son autoportrait parmi les 10 photos et les 10 autoportraits correspondants proposés. Décrire le portrait (nom, pays, cadre, éléments graphiques...). Inventer une histoire à partir des éléments de l'autoportrait.

In situ :

> Retrouver le portrait et l'autoportrait dans l'exposition. Quelle est leur place ? Quels sont leurs voisins ? Quelle nouvelle histoire peut-on inventer ?



04/ Correspondances (planche d'images dans l'annexe)



En classe :

- > Sur un planisphère, pointer les 20 pays qui participent à l'exposition.
- > Faire correspondre aux pays 20 portraits et 20 dessins choisis dans la série photographique ou sur l'adresse Internet du site de l'exposition www.simv.carmineo.fr

In situ :

- > Retrouver le portrait et l'autoportrait dans l'exposition. Quelle est leur place ? Quels sont leurs voisins ? Quelle nouvelle histoire peut-on inventer ?

05/ Voyage autour du monde (planche d'images dans l'annexe)

En classe :

- > Sur un planisphère, pointer les 20 pays qui participent à l'exposition.

In situ :

- > Dans l'exposition, avec l'aide du planisphère, faire correspondre tous les portraits et leurs autoportraits à chaque pays.

06/ A la pêche au détail (planche d'images dans l'annexe)



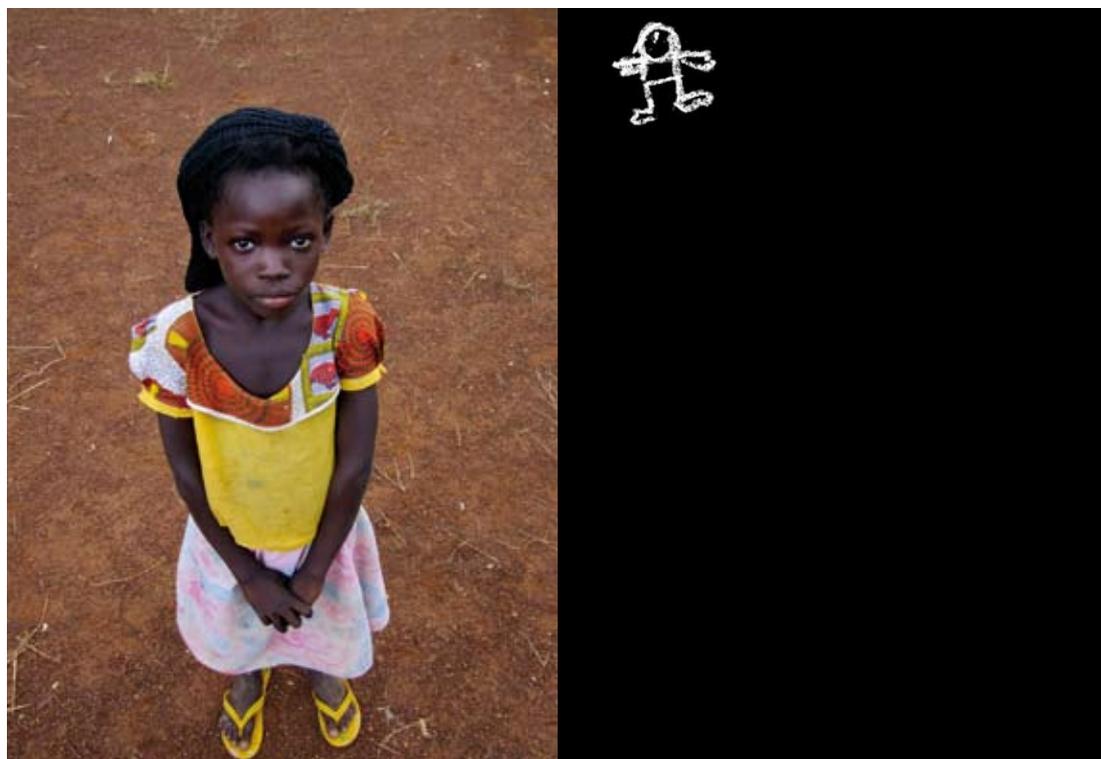
En classe :

- > Sur les 10 visuels proposés, qui représentent tous un détail de vêtement à partir de 10 portraits, en choisir un. Dessiner le visuel choisi.

In situ :

- > Le dessin en main, retrouver le portrait correspondant dans l'exposition.

07/ Un seul portrait, deux images : (planche d'images dans l'annexe)



En classe :

- > Regarder le portrait de Oumou, 8 ans (Burkina Faso). Observer sa posture, sa taille, ses dimensions. Sur quel support apparaît-il ? Quel est le point de vue du photographe ?

In situ :

- > Chercher le portrait de Oumou dans l'exposition. Quel est le support ? Quel est l'environnement ? Quelles sont les dimensions ? S'agit-il du même portrait ? S'agit-il de la même image ?

08/ Décrire collectivement, ressentir individuellement.

In situ :

- > Choisir un portrait et son autoportrait. Faire décrire les deux visuels par le groupe.

En classe :

- > À l'oral, reformulation des composantes des deux visuels. Ecriture d'un texte court à partir des sentiments personnels (pas l'interprétation, mais le ressenti face à une image double : portrait et autoportrait)



09/ Un réel ou des réels ?



Allemagne juin 2009. Crédit photo : Samuel Lahu

In situ :

> Décrire l'angle de la prise de vue et le cadre des photos (frontal, plongée, cadre serré). Comment les adultes voient-ils les enfants ? Comment les enfants voient-ils les adultes ? Pourquoi Gilles Porte, le photographe, a-t-il choisi ce point de vue ?

En classe :

> À partir des remarques faites pendant la visite de l'exposition, développer la notion de point de vue en s'aidant des termes techniques : plongée, contre-plongée, frontal, rapproché, éloigné, oblique... à partir d'un seul objet. Les diverses perceptions de l'objet induisent plusieurs réels, tous indispensables, tous interdépendants.

Prolongement :

> Les Impressionnistes, Picasso, l'anamorphisme...

10/ Raconter son école

In situ :

> Observer les portraits des enfants photographiés, noter les détails vestimentaires, les sols sur lesquels sont photographiés les enfants, les supports des autoportraits. Relever les pays. Au Niger et au Bénin, les enfants n'ont souvent pas de chaussures, au Québec, les enfants ont les pieds dans la neige... Dans plusieurs pays, les classes se tiennent à l'extérieur. Les sols des cours de récréation sont différents. Le nombre des élèves est plus ou moins important... Cf. fiches sur le droit à l'éducation.

En classe :

> S'informer sur les écoles des pays traversés par l'exposition. Noter les différences et les similitudes avec les écoles françaises. S'informer sur les climats, les habitudes et les coutumes.

11/ ET VOUS ? Une exposition en mouvement...

In situ :

> Relever les pays présentés lors de l'exposition. Faire remarquer qu'il y a seulement 20 pays. Gilles Porte poursuit son voyage auprès des enfants du monde entier : d'autres portraits et autoportraits, venus d'autres pays, s'ajouteront à la liste.

En classe :

> Faire son autoportrait au crayon blanc sur papier noir. Apporter une photo de même échelle et construire un diptyque.
> Réunir les diptyques sous forme d'un grand panneau et l'afficher dans l'école. Vous avez également la possibilité de proposer à une ville accueillant l'exposition 20/20, d'exposer vos panneaux à côté de ceux de Gilles Porte. (Cf. la liste des villes accueillant l'exposition et des dates des événements dans l'édito)

« J'insiste sur le fait que le sujet est suffisamment fort
(l'autoportrait d'un enfant) pour ne pas parasiter un univers dont
la simplicité d'un coup de crayon en fait sa beauté. »

Gilles Porte



LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE



TROISIÈME PARTIE

Tous ces enfants ont les mêmes droits !

Les fiches suivantes illustrent des droits de la Convention internationale des droits de l'enfant et proposent des fiche synthèse de types informatives pour l'éducateur (rappel des articles, enjeux...) et des fiches d'activités à faire par les enfants.

Les fiches d'activités se déclinent en fonction des cycles 1/2/3 de l'école primaire et peuvent convenir à des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}

Vous trouverez, dans ces fiches, des propositions d'activités qui comportent des jeux, des suggestions de débats à faire avec les enfants, des propositions d'activités d'observations, etc.

Pour plus de facilités vous trouverez les items à imprimer dans un dossier annexe.



FICHE 1

La Convention internationale des droits de l'enfant a 20 ans

PRINCIPES

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) est un ensemble de principes et d'obligations que la plupart des Etats du monde se sont engagés à respecter. En énonçant clairement les droits des enfants, la CIDE vise à assurer leur développement et de leur survie dans un environnement favorable.

POUR LA PETITE HISTOIRE

Adoptée le 20 novembre 1989 à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies, elle reste à ce jour le traité international le plus largement et le plus rapidement adopté par les Etats. Elle a été ratifiée par 193 pays qui veulent s'engager dans le respect des droits de l'enfant. C'est le premier texte qui pose une nouvelle conception de l'enfant en lui reconnaissant des droits spécifiques. Elle complète ainsi la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en décembre 1948. En tant que texte consensuel élaboré pendant 10 ans et prenant en compte la diversité culturelle à travers le monde, elle a une vocation universelle. Elle sert ainsi de cadre de référence morale et juridique commun pour mettre en place des actions en faveur des enfants.

Composée de 54 articles, ce texte repose sur 4 valeurs fondamentales :

- la non-discrimination ;
- l'intérêt supérieur de l'enfant ;
- la survie et le développement ;
- la participation des enfants.

LES ENJEUX

Malgré cet engagement quasi unanime des Etats et les nombreux progrès réalisés, la situation des enfants dans le monde continue d'être dramatique sous certains aspects.

Ainsi, chaque année dans le monde, 9 millions d'enfants meurent avant leur 5ème anniversaire, 51 millions de naissances ne sont pas enregistrées, 75 millions d'enfants ne sont pas scolarisés...

Les progrès dans l'application de la CIDE sont surveillés par une instance internationale de dix experts du Comité des droits de l'enfant.

Les pays sont tenus d'en rapporter à ce comité deux ans après avoir ratifié la convention et ensuite tous les cinq ans.

LA MISE EN PLACE DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

En 2000, près de 200 dirigeants du monde entier ont adopté la Déclaration du Millénaire et se sont engagés à atteindre une série d'Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces objectifs sont au nombre de huit et ils font l'état d'un plan exhaustif et ambitieux visant à rendre le monde meilleur pour tous d'ici 2015 :

- **Objectif 1 : éliminer l'extrême pauvreté et la faim**
- **Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous**
- **Objectif 3 : promouvoir l'égalité et l'autonomisation de femmes**
- **Objectif 4 : réduire la mortalité infantile**
- **Objectif 5 : améliorer la santé maternelle**
- **Objectif 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies**
- **Objectif 7 : assurer un environnement durable**
- **Objectif 8 : mettre en place un partenariat mondial pour le développement**

Il est nécessaire que ces objectifs soient des moteurs d'actions mais aussi de réformes politiques importantes pour le bien-être de tous.



FICHE 1 Activités

La Convention internationale des droits de l'enfant a 20 ans

ACTIVITÉ CYCLE 1 :

Débattre et réfléchir :

Pourquoi est-il important de défendre la Convention internationale des droits de l'enfant ?

- Pour que les enfants puissent aller à l'école.
- Pour que les enfants soient en bonne santé.
- Pour que les enfants soient bien nourris.
- Pour que les enfants grandissent bien.
- Pour que les enfants soient acteurs de leurs propres droits.
- Pour que les enfants soient acteurs de leur propre développement.
- Pour que les Etats respectent leur parole.
- ...

Penses-tu que tous les enfants doivent avoir les mêmes droits ? Pourquoi ?

ACTIVITÉ CYCLE 2 : (planche d'images dans l'annexe)

Jouer :

Trouve ces 5 droits de l'enfant cachés dans cette grille :

U	I	A	E	X	O	P	W	N	K
I	D	E	X	C	Y	R	Y	X	Q
Z	E	D	P	Q	R	O	G	R	B
F	N	U	R	O	E	T	W	X	A
Z	T	C	E	Z	S	E	A	R	R
X	I	A	S	K	A	C	W	E	O
C	T	T	S	L	N	T	Y	B	S
V	E	I	I	Q	T	I	Q	Z	Q
V	W	O	O	A	E	O	R	A	Y
N	M	N	N	A	T	N	C	X	Z

- éducation
- expression
- identité
- protection
- santé

ACTIVITÉ CYCLE 3 :

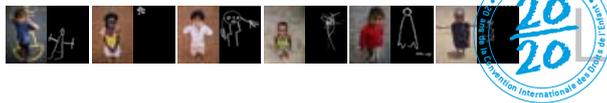
Créer :

Petite pièce de théâtre / jeu de rôle.

- Constituer des groupes de 4 ou 5 élèves.
- Chaque groupe doit inventer une petite pièce montrant une façon de bafouer un droit de la Convention internationale des droits de l'enfant. Dans chaque groupe un élève est volontaire, désigné ou tiré au sort pour être le Défenseur des droits de l'enfant. Il doit, à la fin de la pièce, expliquer en quoi le droit a été bafoué et expliquer en quoi cela est négatif pour l'enfant où les enfants qui subissent l'injustice.

Exemple : dans un groupe de 4 élèves, l'un joue le rôle du défenseur des droits de l'enfant, un autre joue le rôle d'un enfant handicapé, un autre joue le rôle d'un enfant qui n'est pas handicapé et un autre joue le rôle du proviseur de l'école.

Situation : les deux enfants arrivent devant l'école en même temps et le proviseur refuse l'entrée à l'enfant handicapé mais pas à l'autre...



FICHE 2

Le droit à l'identité



En dessinant leur autoportrait, les enfants témoignent d'une forme de leur identité. Mais l'identité est un concept complexe.

ARTICLE

L'article 8 de la Convention internationale des droits de l'enfant affirme le droit des enfants à l'identité. « Les États parties s'engagent à respecter le droit de l'enfant de préserver son identité, y compris sa nationalité, son nom et ses relations familiales [...]. » Dans le même article, il est ajouté : « si un enfant est illégalement privé des éléments constitutifs de son identité ou de certains d'entre eux, les États parties doivent lui accorder une assistance et une protection appropriées, pour que son identité soit rétablie aussi rapidement que possible. »



LES ENJEUX

Chaque année, dans le monde, 51 millions de naissances ne sont pas enregistrées. Si bien qu'en Afrique, 2 enfants de moins de 5 ans sur 3 ne sont pas inscrits sur les registres civils. Les États ne remplissent donc pas les obligations énoncées dans la Convention internationale des droits de l'enfant alors même que, dans plus de 30 pays, il est nécessaire d'avoir été enregistré pour avoir accès aux soins médicaux, et parfois à l'école. Des millions d'enfants sont ainsi privés de leurs droits.



L'enregistrement des naissances est la preuve officielle de l'existence d'un enfant et la condition essentielle à la réalisation de ses droits de citoyen. En France, ce sont en général les parents qui vont déclarer la naissance à la mairie pour établir un acte de naissance. Celui-ci atteste de l'existence d'un enfant, en lui définissant un prénom, un nom, une nationalité... Dès lors, l'enfant devient unique et peut être mieux protégé contre le trafic, les enlèvements, les mariages précoces, l'exploitation sexuelle, l'enrôlement des enfants dans des guérillas ou même dans l'armée, le travail forcé, et avoir accès à l'ensemble de ses droits d'enfant. Plus tard, cela lui permettra aussi de se marier, de passer des examens, de voter et de devenir un citoyen actif. Si, aujourd'hui, tous les pays ne disposent pas des structures nécessaires à l'enregistrement des enfants, c'est que l'instabilité politique, la faible priorité accordée à ce besoin ou le manque de moyens face à une forte croissance démographique empêchent de répondre à ce besoin pourtant pressant. Pour que tous les enfants soient enregistrés à leur naissance, il faudrait que les États organisent des campagnes d'information efficaces destinées à toute la population, mettent en place des systèmes d'enregistrement des naissances, suppriment les frais d'inscription, améliorent l'accessibilité aux structures d'enregistrement, simplifient la procédure d'enregistrement, abolissent les politiques discriminatoires relatives à certaines minorités.

C'est l'effort qu'ont fait certains pays comme le Ghana où 78% des enfants ont été enregistrés en 2004 contre 52% en 2000, ou le Sénégal qui, dans la même période, a fait progresser son taux d'enregistrement des naissances de 60% à 78%.

OMD

Le droit à l'identité n'est pas décliné explicitement dans les 8 Objectifs du Millénaire. Mais, sans reconnaissance de son identité, un enfant n'a pas accès à l'éducation, à la santé et à tous les autres droits cités dans la CIDE. Les Objectifs du Millénaire dépendent donc également du respect de ce droit pour tous les enfants.

« Dans une école de sourds, au moment où je demande qu'on écrive le prénom d'un enfant au dos de son autoportrait, je découvre que l'instituteur ne le connaît pas. Au Niger, des parents pensent parfois que, dans la mesure où l'enfant ne répond pas quand on l'appelle, il n'est pas nécessaire de lui donner un prénom. »

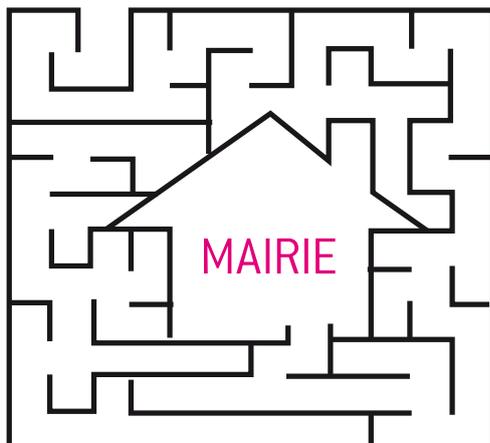
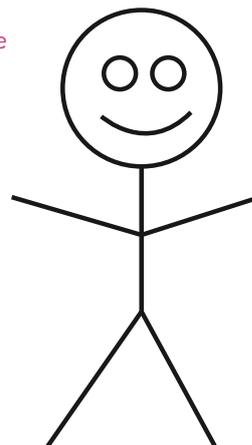


FICHE 2 **Activités** Le droit à l'identité

ACTIVITÉS CYCLE 1 : (planche d'images dans l'annexe)

Dessiner :

Colorie et dessine sur ce personnage pour que ce bonhomme se rapproche de ton identité.



Jouer et réfléchir :

Aide ce jeune couple à retrouver le chemin de la mairie pour vite aller faire enregistrer son nouveau-né!

Demande à tes parents de te raconter le jour de ta naissance et comment tu as été enregistré(e).

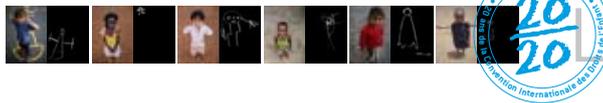
ACTIVITÉ CYCLE 2 : (planche d'images dans l'annexe)



Jouer :

Retrouve ces mots en lien avec l'identité dans la grille ci-dessous :

- identité
- prénom
- naissance
- parents
- qualités
- défauts
- passeport
- portrait



FICHE 2 Activités

Le droit à l'identité

ACTIVITÉ CYCLE 3 :

Débattre et réfléchir :

Demander aux enfants de réaliser la carte d'identité d'un de leur camarade. Cette activité a pour objectif d'apprendre le droit à la différence et permet aux enfants de mieux se connaître entre eux.

A la fin de l'activité, demander aux enfants pourquoi est-ce que la carte d'identité ne suffit pas à définir entièrement l'identité de chacun. Quels éléments conviendraient-ils d'ajouter pour se rapprocher de la réalité ?

Quelques suggestions d'éléments constitutifs de la personnalité :

- les qualités/les forces
- les défauts/les faiblesses
- les goûts
- tous les éléments constitutifs de la personnalité.

Cela permettra de montrer à l'enfant la difficulté de cerner entièrement la notion d'identité et que chacun reste unique par une multitude de caractéristiques.



Canada, 2009. Photo : Gilles Porte



FICHE 3

Le droit à l'éducation

ARTICLE

L'article 28 de la Convention internationale des droits de l'enfant affirme le droit des enfants à l'éducation.

« Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation (...) et sur la base de l'égalité des chances ». De même, « les États doivent coopérer pour éliminer l'ignorance et l'analphabétisme dans le monde ».

LES ENJEUX

Dans le monde, 72 millions d'enfants sont privés d'éducation et ne vont pas à l'école, soit un sur cinq. La majorité (57 millions) sont des filles, 38 millions en Afrique subsaharienne, 15 millions en Asie du Sud et de l'Ouest. Toujours près de 774 millions d'adultes analphabètes dans le monde (soit 1 sur 6), 64% sont des femmes.

LES PRINCIPALES CAUSES DE CETTE EXCLUSION

La pauvreté ; le travail des enfants ; les conflits armés ; la discrimination sexuelle ; des frais de scolarité ; une éducation de mauvaise qualité : pénurie d'écoles, d'enseignants, de matériel, des cours inadaptés, etc... sont bien souvent les causes d'une exclusion.

LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION :

Elle est un réel enjeu aujourd'hui (et est un des Objectifs de « l'Éducation pour tous ») notamment celui de « retenir » les élèves en classe et leur permettre d'achever un cycle complet d'étude. Car sur 10 enfants qui entrent en primaire en Afrique subsaharienne, 4 abandonnent en cours de scolarité et sur les 6 qui arriveront en fin de cycle, seulement 3 auront acquis les fondamentaux (UNESCO).

L'éducation représente un droit inhérent à tout être humain, un droit acquis à sa naissance par chaque enfant et constitue ainsi une fin en soi. Néanmoins, l'éducation est aussi un moyen de parvenir à une fin : elle est nécessaire pour que tous les peuples puissent vivre dans la dignité et participer efficacement à la vie de la société. Ce droit est fondamental car il permet également aux être humains d'exercer tous leurs autres droits. De plus, c'est un élément clé du développement d'un pays : elle permet de réduire la mortalité infantile, d'améliorer la santé et la nutrition, elle a une influence très sensible sur la baisse de la croissance démographique, etc. Elle permet à chacun d'être à même d'exercer son rôle de citoyen...

« ... L'éducation des filles est le meilleur outil de développement qui soit » (Kofi A. Annan) car les filles qui ont reçu une éducation la transmettent ensuite à leurs enfants, elles savent mieux les soigner, les nourrir.

Selon la CIDE, le droit à l'éducation signifie que :

- Chaque enfant doit pouvoir bénéficier gratuitement de l'enseignement primaire. Cet enseignement est obligatoire.
- L'enseignement secondaire doit être accessible à tout enfant, il doit être gratuit, et des aides financières doivent être apportées en cas de besoin.
- L'accès à l'enseignement supérieur doit être assuré, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés.
- Les enfants ont droit à une orientation scolaire et professionnelle.
- Les règles de vie à l'école doivent respecter la dignité d'être humain de chaque enfant (comme définie dans la CIDE).

OMD

Deux Objectifs du Millénaire concernent directement et littéralement l'éducation. C'est dire son importance.

L'objectif 2 : Le droit à une éducation primaire pour tous les garçons et filles d'ici 2015

L'objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires d'ici 2015.

Mais l'éducation de toutes et tous est un levier pour atteindre les 8 OMD - notamment les OMD en matière de santé par le rôle informatif et préventif de l'école.



FICHE 3

Le droit à l'éducation



Photo : Gilles Porte

Au Bénin, comme largement en Afrique subsaharienne, l'Etat investit fortement dans la scolarisation des filles et met en place des mesures incitatives.

« Quand je pousse la porte de cette classe, au Bénin, les enfants sont six par table et cent vingt dans la pièce. Je n'ai pas assez de feuilles de papier noir et de crayons blancs pour les faire dessiner tous. L'institutrice choisit alors dix garçons et dix filles.

Lorsque je les quitte, tous les enfants me tendent, en même temps, leur ardoise où chacun s'est dessiné avec une craie blanche.

Dans le bus qui me ramène à Cotonou, une radio annonce que la Caisse d'Épargne déplore une perte de 700 millions d'euros, conséquence indirecte de l'effondrement de la banque Lehman Brothers un mois plus tôt. »

Gilles Porte



FICHE 3 Activités

Le droit à l'éducation

ACTIVITÉS CYCLE 1/2 : (planche d'images dans l'annexe)

Observer :

1/ Regarde les photos ci-dessous et essaie de répondre à ces questions :

Quels objets vois-tu dans ces classes et que tu as aussi dans la tienne ?

Maintenant, essaie d'imaginer ce qui se passerait si tu n'avais pas certains de ces objets.

Exemples :

- Si dans votre classe, vous n'aviez pas tous un cahier et un crayon pour écrire, qu'est-ce que vous ne pourriez plus faire ?
- Si vous n'aviez pas de livres de leçons ?
- Si vous n'aviez pas de salle et que vous étiez obligés d'être dehors ?
- Etc.

Parmi ces photos, trouve celle(s) montrant ce que l'on appelle un « sureffectif ». Maintenant, essaie d'expliquer ce qu'est un « sureffectif » et en quoi cela a une influence sur les apprentissages.

Observer, débattre et réfléchir :

2/ Regarde la dernière photo sur les effectifs :

- que comprends-tu de ce tableau ?
- Y a-t-il autant de garçons que de filles dans cette classe ?
- Qu'en penses-tu ?

Avec l'aide de ton enseignant(e), tente de trouver les raisons qui font que des enfants ne peuvent pas aller à l'école.



Burkina Faso. EPP Diébougou. CP 2. 2009. Crédits : Solidarité Laïque.

	G	F	T
EMI			
EFF	22	04	26
Prs	20	00	24
Abs	02	00	02

La classe de CM1 de Besseh : tableau des effectifs journaliers. Crédits : Solidarité Laïque.



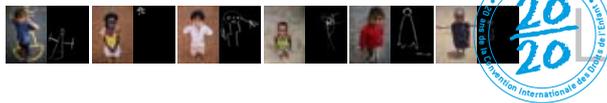
Bénin, école villageoise de Besseh. 2008. Crédits : Solidarité Laïque.



École de Besseh, le terrain de sport. Crédits : Solidarité Laïque.



Thaïlande, enfants birmanes. Photo : Samuel Lahu



FICHE 3 Activités

Le droit à l'éducation

ACTIVITÉ CYCLE 2/3 : (planche d'images dans l'annexe)

Lecture et questions : la journée de Ziva, écolière malgache



« Il est 5h30 au village, le soleil se lève sur les rizières. La journée de Ziva commence. Avant l'école, première tâche de la journée : Ziva doit puiser l'eau à la rizière en contrebas du village. Elle parcourt plusieurs centaines de mètres avec plus de 20 litres d'eau à porter. Cette eau servira à se laver, mais aussi à préparer le premier repas de la journée : du riz. Après une heure de travaux domestiques, certains particulièrement fatigants comme le pillage du riz, enfin, Ziva peut se préparer pour l'école.

Pour se rendre à l'école, Ziva marche pendant environ une demi-heure. A 9h30, c'est la première récréation. Ziva retrouve ses copines pour jouer à une drôle de marelle... Il est 13h. La demie-journée d'école s'achève.

Après cinq heures de leçons et de nouveau une demi-heure de marche, Ziva arrive enfin chez elle.

Ziva fait ses devoirs dans la plus grande pièce de la maison. Une fois les devoirs terminés, quand le soleil est encore haut, Ziva récolte les patates douces sur le terrain familial. Avec sa mère, elle replante les jeunes pousses en vue des récoltes à venir. Il est seize heures : Ziva peut enfin s'amuser !

Sous les Tropiques, la nuit tombe très vite : il fait noir à 18h, il faut se dépêcher de préparer le repas. Toute la famille se rassemble pour dîner à l'intérieur. Après il faudra allumer la bougie pour discuter. Mais Ziva se couche tôt, dès dix-neuf heures car demain, une nouvelle journée bien remplie l'attend ! »

Extraits du DVD pédagogique de Solidarité Laïque : « Madagascar, une journée à l'école avec Ziva ». TDR 2007.

1 / Remplis l'emploi du temps complet de la journée de Ziva de son lever à son coucher...

... par des titres courts (tu peux utiliser des verbes : manger, se laver...).

2/ Remplis également les repères temps :

essaye de placer, quand c'est possible, les aiguilles de l'horloge à l'heure de l'activité.

3/ Fais la même chose pour ta journée (un jour d'école habituel).

Horaires de Ziva	La journée de Ziva	Ta journée	Tes Horaires
MATIN			
	Lever	Lever	
APRES MIDI			



FICHE 4

Le droit à l'égalité

ARTICLES

Le préambule et les articles 28, 29 et 31 sont les principaux garants de ce droit.

La notion d'égalité est une valeur phare de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Dès le préambule, elle affirme « la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine ainsi que l'égalité et le caractère inaliénable de leurs droits ». Dans les articles 28 et 29 consacrés à l'éducation, elle vise à promouvoir l'égalité sociale et l'égalité entre les sexes : « Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, [...] sur la base de l'égalité des chances », et à « préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes ». L'article 31 décline ce principe dans le droit des enfants à la participation et au loisir « dans des conditions d'égalité ».

LES ENJEUX

Les enfants peuvent être victimes d'inégalités de natures diverses (minorités, handicap, genre). Les inégalités fille/garçon à l'école méritent une attention particulière, car de celles-là découlent de nombreuses autres. Les deux tiers des 799 millions d'adultes illettrés de plus de 15 ans dans le monde sont des femmes. Jusqu'à ce qu'un nombre égal de filles et de garçons soient scolarisés, il sera impossible d'obtenir et de s'appuyer sur le savoir nécessaire pour éradiquer la pauvreté et la faim, lutter contre les maladies et protéger durablement l'environnement. Et des millions d'enfants et de femmes continueront de mourir inutilement.

Dans 67 pays, les taux d'inscription et de fréquentation scolaire des filles dans le primaire n'atteignent pas 85 %. À l'échelle du monde, seulement 96 filles vont à l'école primaire pour 100 garçons, et ces disparités s'accroissent dans les cycles secondaire et supérieur*. Si une famille a les moyens de payer les frais de scolarité d'un de ses enfants seulement, elle en fera généralement profiter un garçon. Et pour aller chercher de l'eau ou pour accomplir d'autres tâches ménagères incompatibles avec l'école, elle choisira une fille. Les filles tendent aussi à être retirées de l'école à l'adolescence, lorsque l'âge du mariage se rapproche. Ces pratiques fortement enracinées dans de nombreuses régions font que les filles sont désavantagées par rapport aux garçons pendant la petite enfance. Elles reçoivent par exemple une alimentation et des soins de santé de moins bonne qualité. Les filles sans instruction courent plus de risques que les garçons d'être marginalisées : elles sont plus vulnérables face à l'exploitation et elles semblent contracter le VIH/sida plus souvent que les filles instruites. De plus, à l'âge adulte, les filles illettrées auront moins de chances de pouvoir gagner leur vie et de participer à la vie sociale et politique.

Ainsi, toutes les études montrent que l'éducation des filles est, à elle seule, la politique la plus efficace pour le développement d'un pays. C'est en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale, en Asie du Sud, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord que l'écart entre les filles et les garçons dans le primaire est le plus prononcé.

* Ceci est une moyenne mondiale, mais il y a d'énormes disparités entre les pays ainsi qu'à l'intérieur des pays entre les différentes régions, les minorités, etc.

OMD

Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Le domaine dans lequel l'égalité représente un enjeu majeur reste donc la parité fille/garçon dans l'éducation. De 2000 à 2006, le taux de scolarisation des filles au niveau du primaire a progressé plus rapidement que celui des garçons dans toutes les régions en développement. Mais les filles représentent encore 55 % des enfants non scolarisés.

L'objectif est d'éliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

FICHE 4 **Activités** Le droit à l'égalité

ACTIVITÉ CYCLE 1/2/3 (ADAPTER LES QUESTIONS AU NIVEAU DES ÉLÈVES) :

Débattre et réfléchir :

L'intérêt ici est de faire comprendre aux enfants que l'égalité dont parle la Convention internationale des droits de l'enfant est une égalité de droits.

- C'est quoi l'égalité ?
- Dans quels domaines les enfants du monde ne bénéficient-ils pas des mêmes droits, des mêmes possibilités, des mêmes opportunités ?
- Qu'est-ce que la discrimination ? Qui en est victime ?
- L'égalité est-elle le contraire de la différence ?

Penses-tu que tous les enfants doivent avoir les mêmes droits ? Pourquoi ?

ACTIVITÉ CYCLE 2/3 : (planche d'images dans l'annexe)

Observer :

Regarde ces images et décris-les.

Dans lesquelles penses-tu que le droit à l'égalité est respecté ?



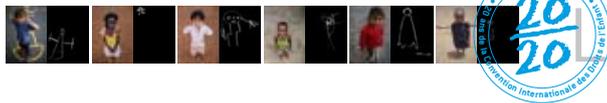
Des filles et des garçons jouant dans une classe en Thaïlande. © UNICEF/NYH02005-1666/Mohan



Une classe en République Arabe de Syrie où l'on compte un grand nombre de garçons et très peu de filles. © UNICEF/NYH02007-0746/Noorani



Des femmes et des jeunes filles transportent des jerricans d'eau jusqu'à leur maison dans la région de Maradi au Niger. © UNICEF/NYH02007-2653/Giacomo Pirozzi, Niger, 2007



FICHE 5

Le droit à la protection

ARTICLES

La Convention internationale des droits de l'enfant a pour objectif premier de PROTÉGER les enfants, ainsi les articles liés à la protection représentent près de la moitié de la Convention.

« Les enfants ont le droit de grandir dans un cadre qui garantit leur protection. »

PROTECTION DES ENFANTS

Une catégorisation peut être faite concernant le champ de la protection des enfants :

- état civil, nationalité, famille : dans leur identité (**art.8**), dans leur vie privée (**art. 16**), dans leur famille
- en dehors de leur famille, privés de leurs familles (**art. 20**) ou enfants de parents migrants et/ réfugiés (**art. 11 et 22**)
- protection contre toute forme de violence et de maltraitance : contre les mauvais traitements (**art. 19**) contre la drogue (**art. 33**), contre l'exploitation sexuelle (**art. 34**), contre la torture et la privation de liberté (**art. 37**), en cas de conflit armé (**art.38**) ;
- protection contre l'exploitation par le travail ou le trafic économique : contre l'exploitation (**art. 32**), contre l'enlèvement, la vente ou le trafic d'enfants (**art. 35**).

Il existe même un article générique (**art. 36**) protégeant les enfants de « toutes les autres formes d'exploitation » qui ne bénéficieraient pas d'un article spécifique dans la Convention et l'article 41 stipule par ailleurs que l'enfant a droit à « la protection la plus favorable » (si la protection du pays est inférieure).

De même, promouvoir le droit à l'éducation, à l'accès de tous aux soins, à la dignité... est également une protection des enfants contre les discriminations. (La non discrimination est une des 4 valeurs sur lesquelles se base la CIDE).

Nous nous focaliserons dans cette fiche et dans les activités sur le droit à la protection contre l'exploitation économique (et les pires formes d'exploitation), car cette dernière meurtrit les enfants dans leur santé, leur liberté et leur dignité. C'est un enjeu central et crucial de la Convention et un thème particulièrement interpellant pour les enfants.

LES ENJEUX DU DROIT À LA PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION ÉCONOMIQUE :

« Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social. » **Article 32**

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), 200 millions d'enfants travaillent dans le monde, dont la moitié est soumis aux « pires formes de travail ». Certains ont à peine 5 ans, la plupart moins de 15 ans, beaucoup effectuent des travaux dangereux, certains sont réduits à l'esclavage...

On retrouve les deux tiers de ces enfants travailleurs dans les champs, puis dans les mines, les ateliers ou les cuisines. Ce travail est souvent organisé de telle manière que les enfants doivent travailler aussi longtemps et durement que leurs parents, tout en étant une main d'œuvre bon marché, plus docile et donc plus fragile...

Plusieurs millions d'enfants dans le monde sont victimes d'un système d'exploitation que l'on nomme le trafic d'enfants ou la traite d'enfants. Les formes d'exploitation sont variées en fonction de l'âge et du sexe de ces enfants : travail forcé, prostitution, enfants soldats...

La France, comme tous les pays riches, n'est pas épargnée par le travail des enfants et l'esclavage domestique. La servitude pour dette existe aussi en France : des dizaines de milliers de jeunes étrangers, pris au piège d'une dette insurmontable contractée pour venir en France « remboursent » le prix de leur voyage dans des ateliers clandestins de confection ou sur des chantiers de travaux publics...



FICHE 5

Le droit à la protection

LE DROIT À PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION, SELON LA CIDE, SIGNIFIE QUE :

Les enfants ne peuvent être contraints à travailler, et à accomplir des tâches dangereuses, qui sont un obstacle à leur scolarisation, ou qui sont dangereuses pour leur santé, leur développement.

Les États doivent prendre des mesures strictes concernant l'âge minimum légal pour le travail, les heures et les conditions de travail.

LA RÉGLEMENTATION POUR LE TRAVAIL DES MINEURS EN FRANCE

La réglementation du travail prévoit qu'aucun jeune ne puisse travailler avant d'être libéré de l'obligation scolaire, c'est-à-dire 16 ans. Toutefois, sur autorisation de l'inspecteur du travail, le travail des jeunes de 14 à 16 ans pendant les vacances scolaires est possible. Jusqu'à l'âge de 18 ans, le jeune bénéficie de règles protectrices spécifiques qu'il soit salarié ou en apprentissage : ainsi il y a des emplois interdits pour les moins de 16 ans, d'autres pour les moins de 18 ans, notamment des limites strictes de durée du travail, notamment pour le travail de nuit.

OMD

Les OMD concernent toutes les tranches d'âge. Il n'y a pas d'objectif ayant trait à la protection contre le travail car cette protection ne concerne que les mineurs. Mais, de façon transversale, les OMD, en luttant contre la pauvreté et en garantissant santé et scolarisation, protègent les mineurs, notamment en s'attaquant aux causes de leur exploitation : pauvreté, faim et enfants devant assumer leur subsistance, désintégration de la famille, discrimination à l'égard des filles...



Photo : Gilles Porte



Crédit photo : Solidarité Laïque, Bénin, 2008



FICHE 5 **Activités** Le droit à la protection

ACTIVITÉS CYCLES 1/2 :

Débattre et réfléchir :

Poser des questions aux enfants :

- **Quels métiers aimeraient-ils faire plus tard ?**
- **A partir de quel âge pensent-ils que l'on peut faire ce métier ?**
[cycle 2 + : vérifier avec eux sur Internet – site du ministère du Travail (et de la famille)
- si ce sont des métiers autorisés aux mineurs/ <http://www.maisonsdelemploi.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/duree-du-travail/temps-travail-jeunes-moins-18-ans.html>]
- **Quels métiers peuvent être dangereux pour des enfants ?**

Invitez-les chacun à faire le dessin ou à mimer le métier qu'il aimerait faire plus tard et expliquer pourquoi ce serait difficile pour un enfant de le faire.

ACTIVITÉS CYCLES 2/3 : (planche d'images dans l'annexe)

S'exprimer :

Le travail des enfants

Après avoir expliqué en quelques mots simples les enjeux du droit à la protection, proposez aux enfants une activité d'expression libre.

Les enfants doivent par écrit, par petits groupes de 2 ou 3, inventer une histoire mettant en scène un enfant victime d'une forme d'exploitation.

Exemple :

couplet extrait de la chanson de Dominique Dimey « Sur sa bosse ».

Album « Ouvrez vos mains ». Sur les droits des enfants. Diffusé par Solidarité Laïque.

*« Il a juste six ans
il vient du Pakistan
ses parents l'ont vendu
pour deux moutons dodus
ils n'avaient plus d'argent
pour nourrir leurs enfants
le jour il est jockey
la nuit passe le balai.*

*Sur sa bosse, il bosse
Sous l'oeil rosse du boss,
Sur sa bosse, il bosse
A se rompre les os »*

© Paroles **Dominique DIMEY** - droits réservés

POUR UN GROUPE UN PEU PLUS ÂGÉ, CYCLE 3 ET + :

Débattre et réfléchir :

Faire réfléchir au travail des enfants : question très complexe :

- **Il arrive très souvent que le travail des enfants soit indispensable à leur survie et à celle de leurs familles. Jusqu'où peut on interdire le travail des enfants ?**
- **Quelles conditions peut-on exiger afin que l'enfant ait droit à une enfance, malgré tout ?**



FICHE 6

Le droit à la santé

LES ARTICLES 3, 6, 24, 26 ET 27 DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT STIPULENT LE DROIT DES ENFANTS À LA SANTÉ.

Exemple : « Article 3.2. Les États parties s'engagent à assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être, compte tenu des droits et des devoirs de ses parents, de ses tuteurs ou des autres personnes légalement responsables de lui, et ils prennent à cette fin toutes les mesures législatives et administratives appropriées. »

LES ENJEUX

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : « **Lorsqu'un Etat ratifie la Convention des Nations unies, il entre dans un cycle permanent de contrôles et de rapports sur la capacité des enfants et des adolescents du pays de bénéficier de leurs droits.** »

Dans le monde, 1 000 enfants de moins de 5 ans meurent toutes les heures.

L'Organisation mondiale de la santé explique que les maladies diarrhéiques sont responsables d'environ 20% de ces décès. La recherche sur la diarrhée de l'enfant est en perte de vitesse depuis les années 80. Les fonds qui y sont consacrés sont nettement inférieurs au budget de la recherche sur d'autres maladies qui, comparativement, causent peu de décès.

L'UNICEF montre qu'avec 17 % des décès, la pneumonie fait aussi partie des causes majeures de mortalité chez les moins de 5 ans. Les principaux facteurs de risque de la maladie sont la malnutrition et la pollution à l'intérieur des habitations. La lutte contre ces facteurs et la vaccination sont essentiels à la prévention. Les antibiotiques et l'oxygène sont des moyens thérapeutiques essentiels.

Enfin, le paludisme est la principale cause de décès en Afrique. Les moustiquaires imprégnées d'insecticide permettent d'éviter la transmission et d'améliorer la survie de l'enfant. Un traitement précoce au moyen d'antipaludéens permet aussi de sauver des vies.

Le droit à la santé signifie :

- le droit à l'égalité de traitement et à l'absence de discrimination ;
- le droit à une participation libre, significative et efficace ;
- le droit de rechercher et d'obtenir des informations ;
- le droit de bénéficier des progrès scientifiques et de leurs applications dans le domaine de la prévention des maladies, de la promotion de la santé, du diagnostic, du traitement, de la réadaptation et des soins ;
- le droit à un environnement physique et social sain ;
- le droit à une eau pure, à des aliments sains et à un logement décent ;
- le droit à la vie privée.

(Source : OMS, Bureau régional de l'Europe)

Le renforcement des systèmes de santé joue un rôle essentiel pour améliorer l'accès aux soins et à la prévention.

OMD

Objectif 4 : réduire la mortalité infantile

Chaque année 9,7 millions d'enfants meurent avant l'âge de 5 ans de maladies que l'on sait guérir.
(Source : Situation des enfants dans le monde, UNICEF 2008)

Si l'on n'agit pas dès maintenant, on ne pourra atteindre le quatrième **Objectif du Millénaire pour le développement, qui vise à réduire de deux tiers la mortalité de l'enfant d'ici à 2015.**



FICHE 6 **Activités** Le droit à la santé

ACTIVITÉS CYCLE 1 :

Débattre et réfléchir :

Exemples de questions :

- **Que faut-il pour être en bonne santé ?**

- > alimentation > vaccins > sommeil > hygiène
- > logement > médecins > etc

- **Connais-tu des pays où de nombreux enfants n'ont pas les conditions de vie nécessaires pour être en bonne santé ?**

ACTIVITÉ CYCLES 2/3 :

Entoure les noms de maladies que tu connais et souligne celles que tu as déjà eues :

Angine	Méningite	Scarlatine	Bronchite	Oreillons
Tétanos	Coqueluche	Otite	Tuberculose	Diphtérie
Paludisme	Typhoïde	Gastro-entérite	Pneumonie	Varicelle
Grippe	Rougeole		Hépatites	Rubéole

- Parmi ces maladies lesquelles peuvent-être évités grâce à un vaccin ?
- Si tu connais d'autres maladies tu peux les écrire en-dessous de cette liste.
Pour te renseigner sur les maladies que tu ne connais pas, regarde dans un dictionnaire et demande à un adulte (enseignant, parent, animateur...).

ACTIVITÉ CYCLES 2/3 :



Jouer :

Jeu de l'oie sur la santé (à imprimer - voir annexe) :

Règles :

Munissez-vous d'un dé à 6 faces. Les joueurs choisissent leurs pions, chacun doit avoir un pion de forme ou de couleur différente. Chaque joueur lance le dé. Le premier qui fait 6 commence. Le joueur placé à sa gauche continue et ainsi de suite. Chacun leur tour, les joueurs lancent le dé et font avancer leur pion du nombre de cases équivalent au chiffre indiqué sur le dé.

- Si le pion tombe sur une case au fond vert : le joueur doit décrire ce qu'il y a dans la case et essayer d'expliquer en quoi c'est utile et/ou bon pour la santé.

- Si le pion tombe sur une case au fond jaune : le joueur doit trouver un nom de maladie commençant par la lettre indiquée dans la case. S'il trouve il relance le dé !
- Si le pion tombe sur une case au fond rouge : le joueur doit décrire ce qu'il y a dans la case et essayer d'explique en quoi cela peut être néfaste pour la santé et pourquoi il faut y faire attention.



FICHE 7

Le droit aux loisirs

ARTICLE

L'article 31 affirme ce qui pourrait nous sembler évident : le droit des enfants « à jouer ».

Quelles sont les réalités des jeux et loisirs des enfants dans le monde? Pour de nombreuses personnes cela paraît naturel qu'un enfant joue. Pourquoi, alors, les Nations unies ont-elles dû en faire « un droit » ?

« Article 31 : 1. Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

2. Les États parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique, et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité. »



Tunisie. Photo : Gilles Porte



Niger. Photo : Gilles Porte

CE DROIT AU JEU EST INTRINSÈQUEMENT LIÉ À DE NOMBREUX ARTICLES DE LA CIDE :

- Droit à l'éducation (articles 28 et 29) : le jeu et l'école ouvrent des occasions d'interaction, de créativité, et de coopération.
- Droit à la santé : le jeu est indispensable à la santé physique et mentale de l'enfant.
- Droit à un niveau de vie suffisant, droit à la protection contre le travail, l'exploitation économique, etc. : les enfants qui travaillent, qui vivent dans un environnement malsain ou dans l'extrême pauvreté, n'ont pas le temps, l'énergie suffisante ou le droit de se livrer au jeu...
- Non discrimination : chaque enfant, quels que soient ses moyens, son origine, sa classe sociale... doit avoir accès au jeu, et, « dans des conditions d'égalité », aux équipements de loisirs, culturels... De même, il faut garantir cet accès aux enfants en situation de handicap (art.23).
- Droit à l'information, à l'art, aux médias (art.17)... sur ces loisirs, événements culturels, etc.



FICHE 7

Le droit aux loisirs

UN DROIT ESSENTIEL QUI IMPACTE LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Le sport, les jeux, les loisirs permettent à l'enfant de développer ses facultés mentales et physiques et d'acquérir des valeurs de vie en société comme le respect des autres et des règles, la camaraderie, le travail en équipe... La pratique du sport participe de la bonne santé des enfants et améliore leurs résultats scolaires (car il apprend à l'enfant la confiance en soi, le goût de l'effort...). Il lutte contre les discriminations : exclusion des filles, des enfants en situation de handicap...

Le jeu est essentiel dans les situations de crise : lors de catastrophes naturelles, de situations de conflit...

Les activités récréatives, comme la lecture, la peinture jouent un rôle essentiel dans la « normalisation » de la situation de l'enfant (Source : Unicef).

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant, mais c'est aux Etats de garantir ce développement et donc cet accès aux loisirs. Or, à travers le monde, les enfants manquent cruellement de lieux de loisirs, d'équipements pour se rencontrer, jouer... Les équipements récréatifs sont encore trop souvent sacrifiés au profit de lieux pour adultes, où argent et pouvoir font la règle. Quid de « l'intérêt supérieur de l'enfant ? » (article 3 de la CIDE).

JOUER NE SIGNIFIE PAS FORCÉMENT JOUET !

Dans certains coins du monde, l'industrie du jouet n'existe pas. Car les enfants jouent, et ce depuis toujours. On a même retrouvé des « *jouets* » préhistoriques...

Les enfants font preuve de beaucoup de créativité et d'inventivité pour construire eux-mêmes leurs propres jeux et jouets. Un ballon de football à partir de lianes et de feuilles d'arbre ou de morceaux de sacs en plastique ; organiser un jeu de société en utilisant le sable pour faire la grille et des cailloux ou des graines en guise de pions...



Afrique du Sud. Photo : Gilles Porte



FICHE 7 Activités

Le droit aux loisirs

ACTIVITÉ POUR TOUS :



Avec la classe, l'école, le centre de loisirs : participez à la fête du jeu !

Tous les ans, à la fin du mois de mai, des centaines de manifestations rassemblant des milliers de personnes en France avec l'objectif de faire reconnaître le jeu comme activité essentielle pour le développement de l'enfant, outil d'apprentissage, de transmission de savoirs, d'expression culturelle favorisant la rencontre.

Sur le principe de la gratuité du jeu pour tous, elle rassemble des personnes d'âges et de cultures différentes, présente le jeu sous toutes ses formes : jouets, jeux de société, de plein air, traditionnels, jeux vidéo...

www.fetedujeu.org

ACTIVITÉS CYCLE 1 :

Débattre et réfléchir :

« C'est bien d'être un enfant »

Faire ensemble (avec la classe, les camarades) la liste des plaisirs de l'enfance :

tout ce qu'un enfant peut faire, et que ses parents ne peuvent plus ou ne prennent plus le temps de faire... car ils sont trop « pressés », « occupés », « responsables »...

- Prendre le goûter.
- Lire des BD.
- faire des bêtises.
- Aller au zoo.
- Jouer toute un après midi avec les copains.
- Prendre le temps de rêver et d'apprendre...

Quelles sont les obligations des adultes ?

Qui sont les enfants dans le monde qui n'ont pas accès à ces plaisirs de l'enfance ? Pourquoi ?

Faire jouer des saynètes avec les enfants sur le principe du théâtre-forum :

l'adulte (l'éducateur, l'enseignant...) joue le rôle de l'enfant et l'adulte est joué par l'enfant, un élève... C'est mercredi après-midi, il est temps de faire les devoirs...

Jouer :

Jouer pour l'égalité filles/ garçons

- Faire chercher et récupérer par les enfants des catalogues de jouets et faire découper les jouets aux enfants.
- Travailler sur les stéréotypes en leur proposant dans un premier temps de coller ces images sur deux affiches distinctes : filles / garçons.
[L'hésitation est permise ! C'est là que se situe l'intérêt de cet exercice].
- Puis reprendre chaque image et en débattre :
 - Quels sont les garçons qui n'ont jamais joué à la poupée ou les filles aux voitures ?
 - Comment jouer ensemble ?
 - Les jouets sont ils sexués ?



FICHE 7 **Activités** **Le droit aux loisirs**

- Quel est le danger de vouloir « sexuer » les jouets ?

ACTIVITÉS CYCLES 2/3 :

Débattre, réfléchir et écrire :

« c'est si bien les vacances »...

Aujourd'hui en France, tous les enfants ont des vacances, mais 1 enfant sur 3 ne part pas. Les vacances sont pourtant essentielles car elles permettent à l'enfant de grandir, s'épanouir.

1 : seul

- Réfléchis à tes vacances ?
 - > Que fais tu pendant tes vacances ? (Famille, camping, colonie, repos, activités...)
- Quelles sont les choses positives que tu retires de tes vacances ?
 - > Pour toi-même ?
 - > Vis-à-vis de ta famille ?

2 : en groupe

- Listez tous les points positifs au tableau avec les enfants et les regrouper par catégories :
 - > Découvertes et apprentissages, socialisation, repos, vie en collectivité...
 - > Après cet exercice, pensez vous que les vacances sont un luxe ou une nécessité ?

3- Ecrire avec la classe un paragraphe de plaidoyer afin de proposer à la Convention un nouvel article pour un nouveau droit : le droit aux vacances.

Le paragraphe doit être bien argumenté et bien rédigé.

(Travail sur l'argumentaire, le vocabulaire et les termes juridiques. relire et s'inspirer de la CIDE :

« Le droit aux vacances doit permettre à l'enfant de ...», « les Etats parties doivent garantir... »)



FICHE D'EXPÉRIENCE

Exposition et projet 20/20 • Syrine, Ibrahim, Malo et tous les autres...



Votre avis et votre expérience nous intéressent !

Comment avez-vous appréhendé avec votre classe l'exposition 20/20? Quelle a été votre démarche pédagogique ou d'animation autour de cette visite ? Ce dossier vous a-t-il été utile ?

Partagez vos commentaires et productions avec l'équipe du projet et ceux qui se chargent du suivi pédagogique de cette exposition. Vos expériences et vos critiques nous permettront d'améliorer ce livret et aussi de valoriser vos productions et animations.

Ci-dessous une fiche d'expérience pour remonter le bilan d'une animation en classe, une action autour de l'exposition....

N'hésitez pas à nous envoyer également vos réalisations !

A retourner à : plaidoyer@unicef.fr / bonhommes@solidarite-laique.asso.fr

Auteur(s) de la fiche :

Etablissement/structure :

Adresse :

Tél : **e-mail :**

Votre avis sur le livret pédagogique :

- Où avez-vous téléchargé ce livret ?
- Comment en avez-vous été informé(e) ?
- Avez-vous utilisé ce livret pour préparer votre classe ou accompagner un groupe de jeunes à la visite de l'exposition : avant la visite après la visite

Fiches les + utilisées :

.....

Que vous a-t-il manqué ?

.....

Critiques :

.....



LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Votre animation/ activité/suivi de l'exposition Syrine, Ibrahim, Malo, Valentin et tous les autres...

.....
.....
.....

Date : Lieu précis :

Public(s) ciblé(s) :

Sous quel angle prioritaire avez- vous abordé cette exposition ?

- Travail sur les droits de l'enfant
- Découverte interculturelle – éducation contre le racisme
- Travail sur l'image, la photographie et l'art
- Autres, précisez :

.....
.....

Objectifs, thématique, message :

.....
.....
.....

Déroulement (présentation rapide des principaux temps de l'action) :

.....
.....
.....
.....

Bilan : ce qui a bien marché/ difficultés rencontrées :

.....
.....
.....

Avez- vous fait réaliser aux enfants/ jeunes leurs portraits/ autoportraits ? :

.....
.....

Commentaires libres :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Syrine, Ibrahim, Malo et tous les autres...

PORTRAITS/AUTO-PORTRAITS

par Gilles Porte



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

ANNEXES





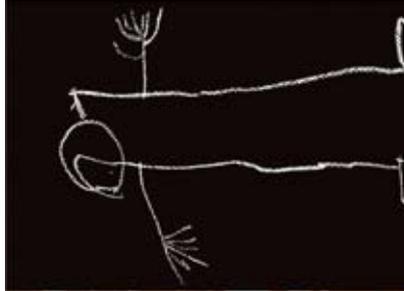
LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE

PLANCHE D'IMAGES

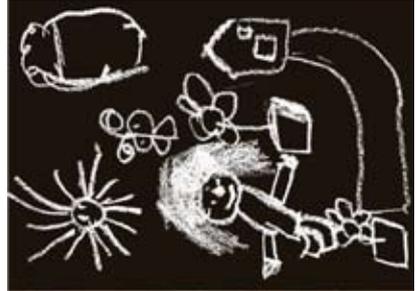
01/ Rencontres



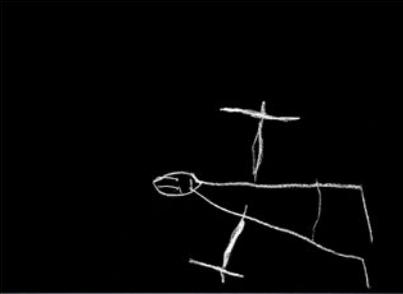
Sabine, Bénin



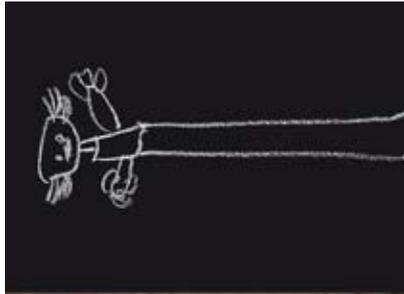
Bénédictte, Bénin



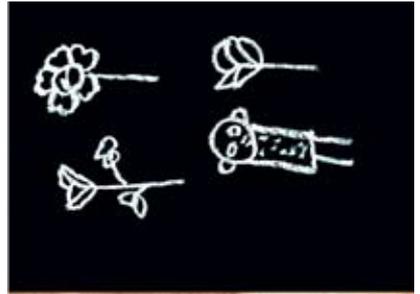
Dilhani, Sri Lanka



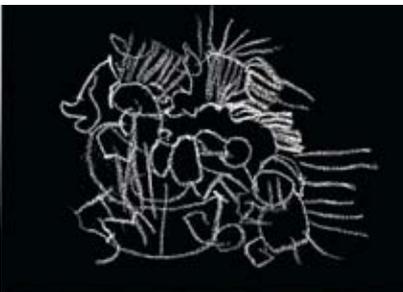
Malo, France



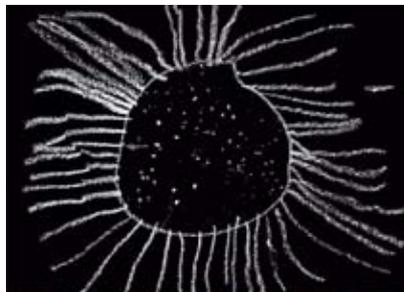
Maleko, Israël



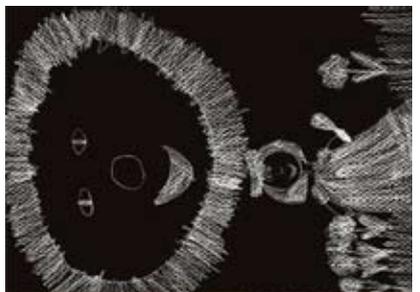
Toneur, Cambodge



Sey, Cambodge



Sachini, Sri Lanka



Andrea, Moldavie

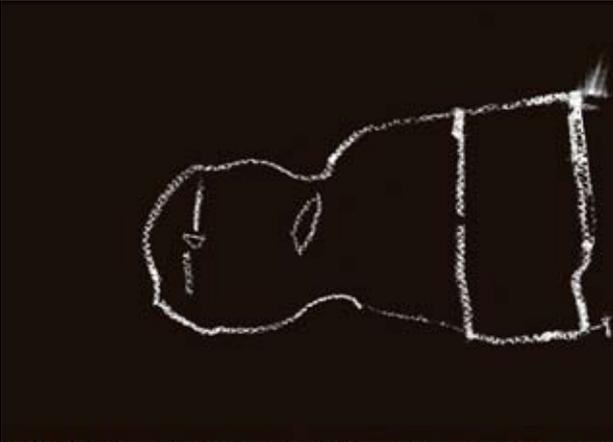




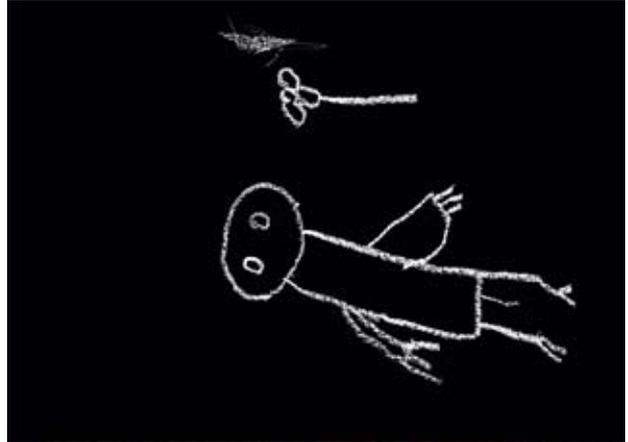
LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE

PLANCHE D'IMAGES

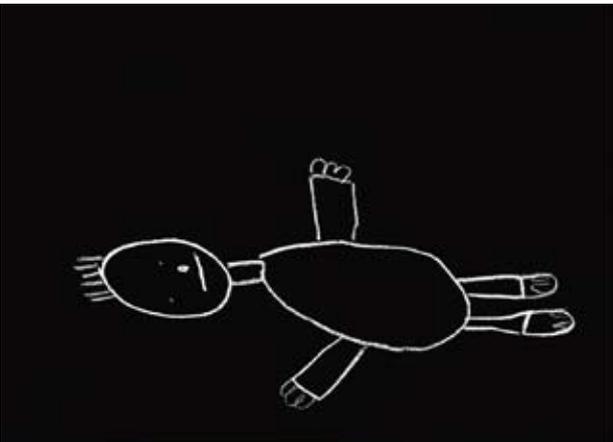
2/ Où sont Tom (France), Mahamadou (Niger), Yodsapat (Thaïlande) et Assitan (Mali) ?



Mahamadou, Niger



Yodsapat, Thaïlande



Tom, France



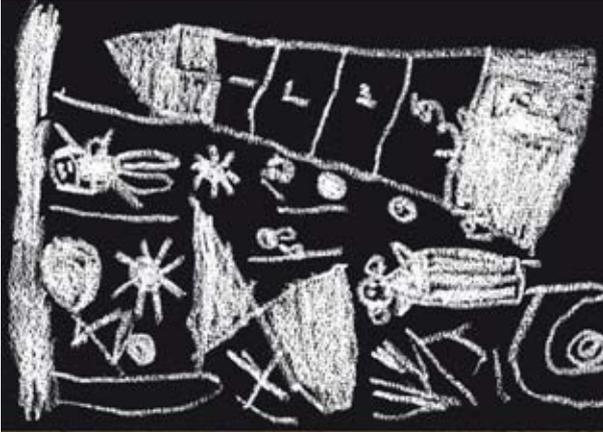
Assitan, Mali



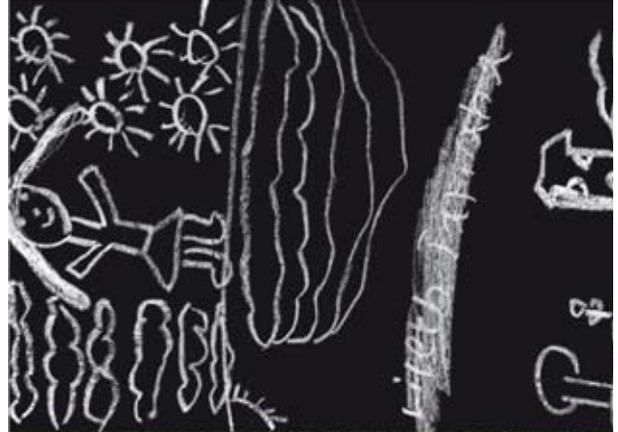


LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE

PLANCHE D'IMAGES 03/ Invente une histoire



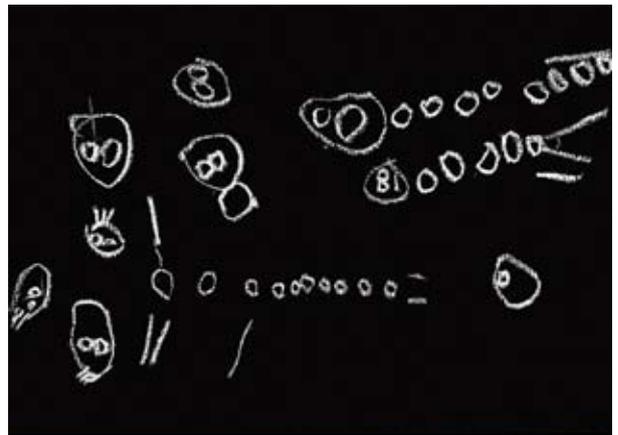
Mayar, Palestine



Liceth-Jatiana, Colombie



Samman, Sri Lanka



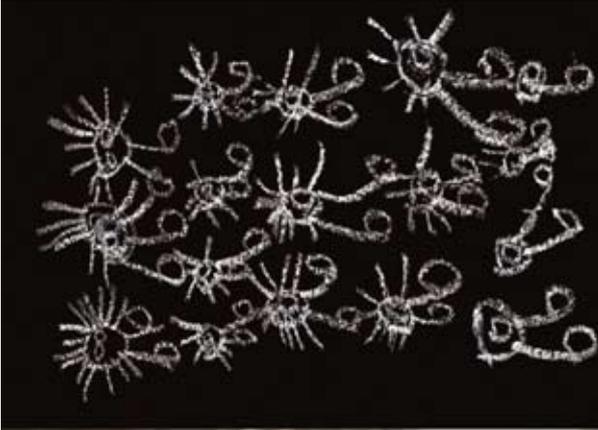
Allisa, Canada



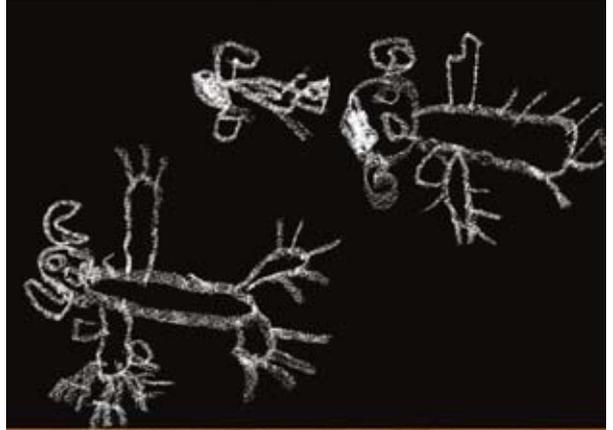


LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE

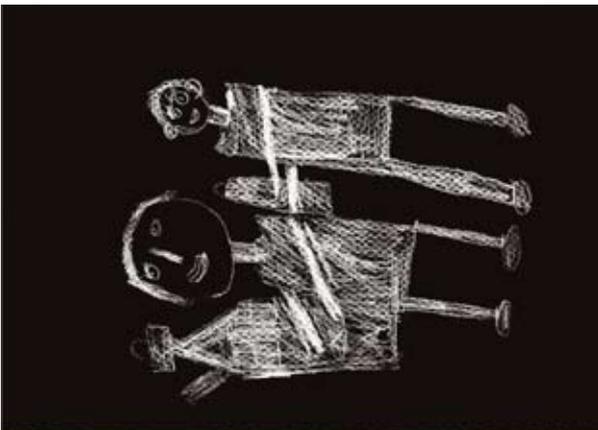
PLANCHE D'IMAGES 03/ Invente une histoire



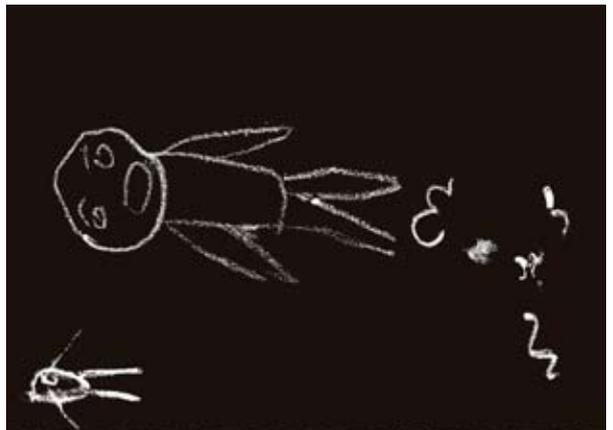
Lorinx, Bénin



Akim, Burkina Faso



Oleg, Moldavie

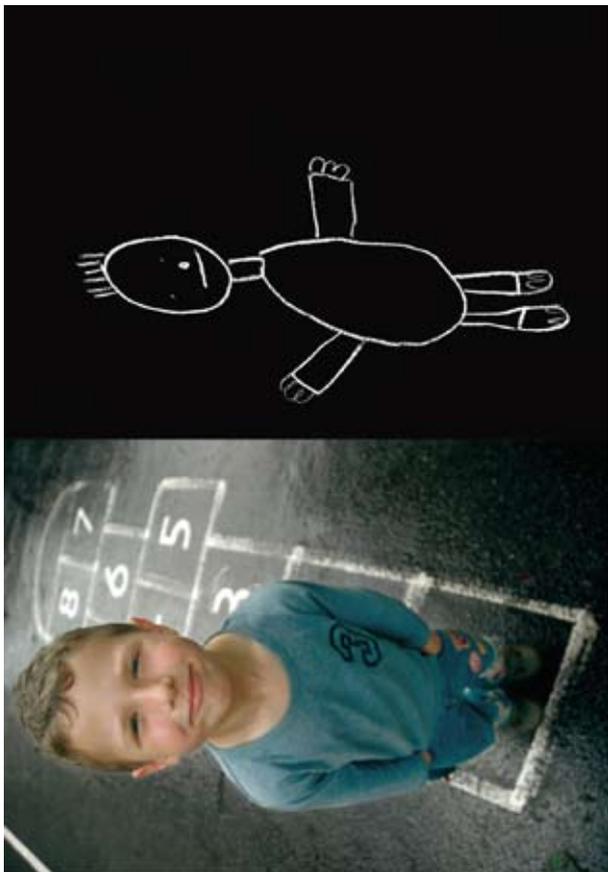


Mai, Mali

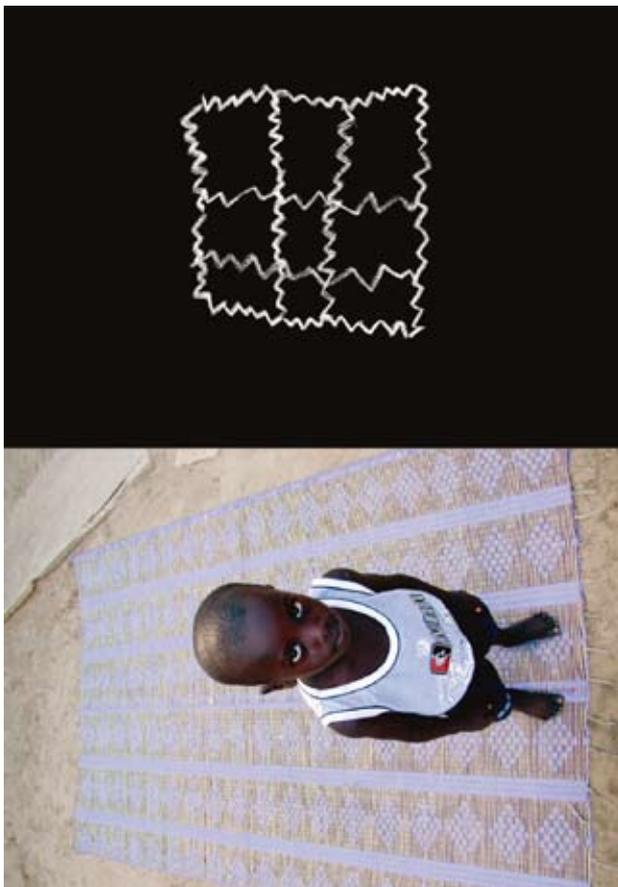


PLANCHE D'IMAGES

03/ Invente une histoire



Tom, France



Leity, Sénégal



LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE

PLANCHE D'IMAGES

04/ Correspondances



PLANCHE D'IMAGES

06/ A la pêche au détail

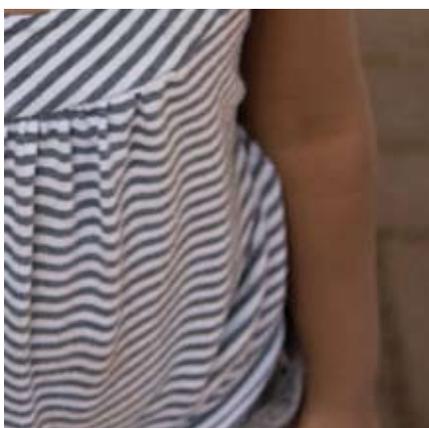
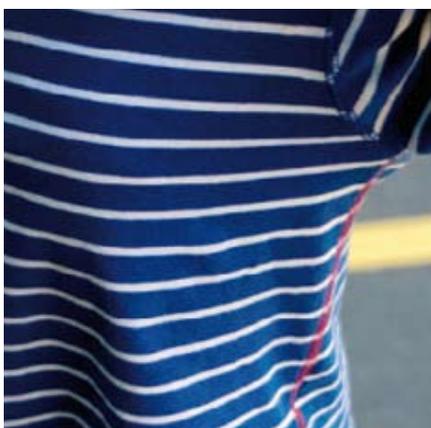
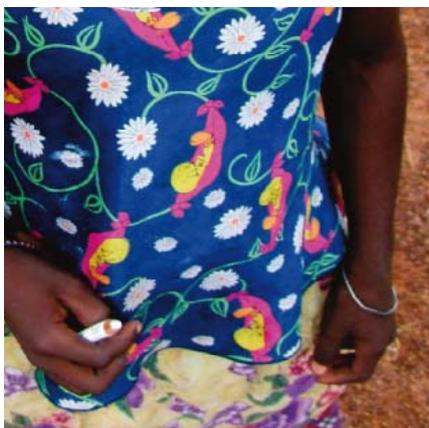
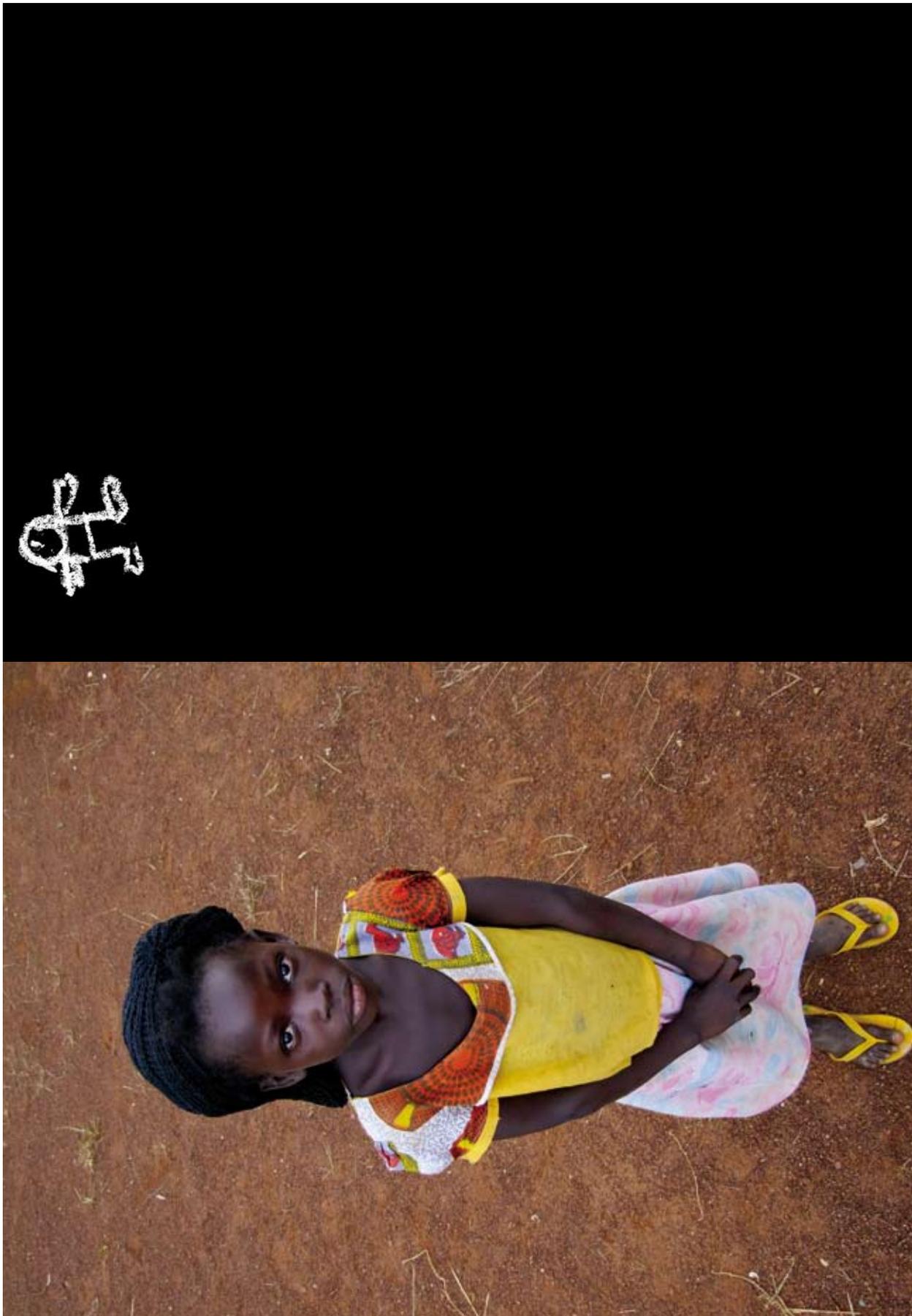


PLANCHE D'IMAGES

07/ Un seul portrait, deux images :



Dumou, Burkina Faso



LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE

PLANCHE D'IMAGES / FICHE 1



ACTIVITÉ CYCLE 2 :

Jouer :

Trouve ces 5 droits de l'enfant cachés dans cette grille :

- éducation
- expression
- identité
- protection
- santé



PLANCHE D'IMAGES / FICHE 2

ACTIVITÉS CYCLE 1 :

Dessiner :

Colorie et dessine sur ce personnage pour que ce bonhomme se rapproche de ton identité.

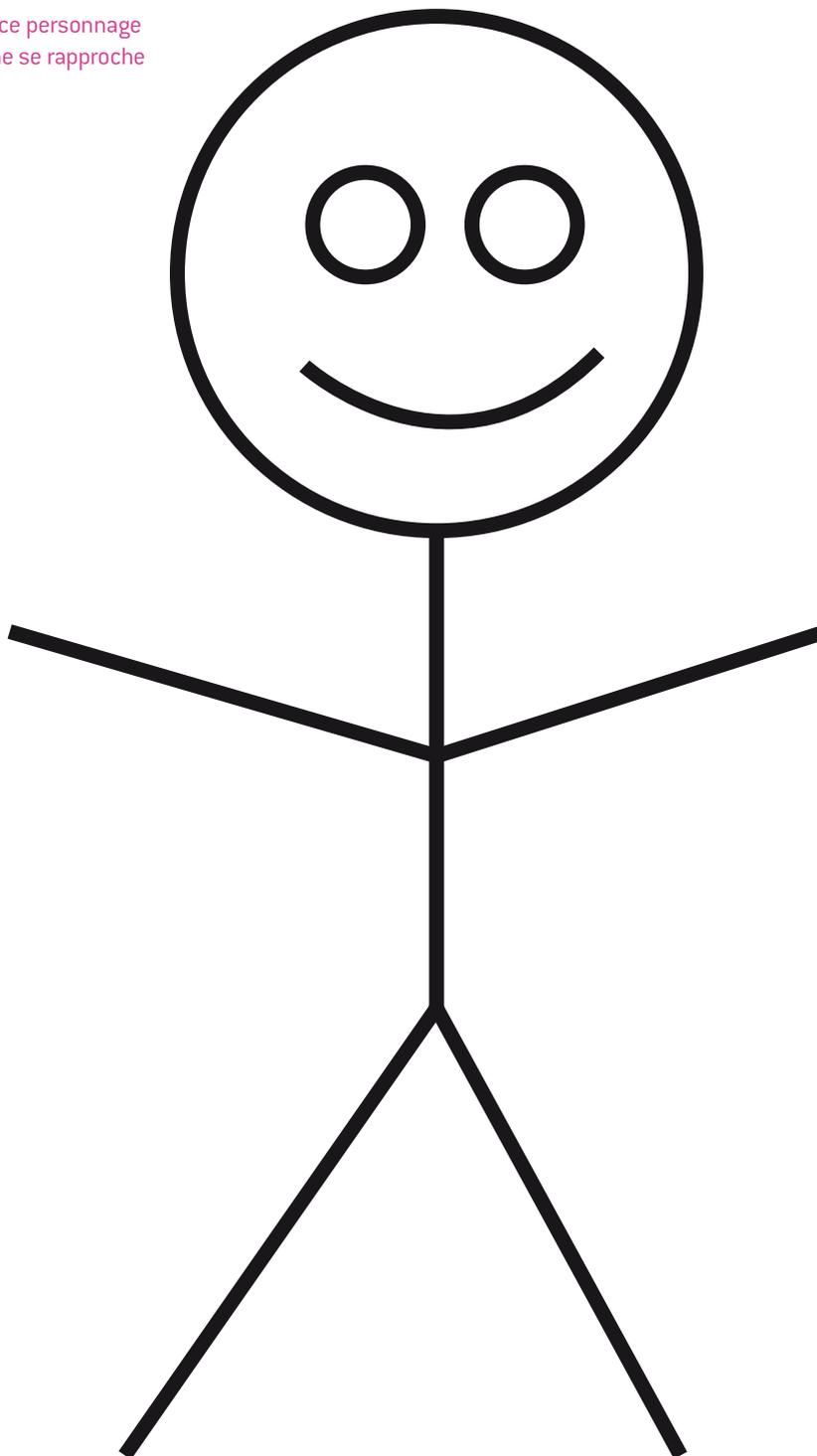




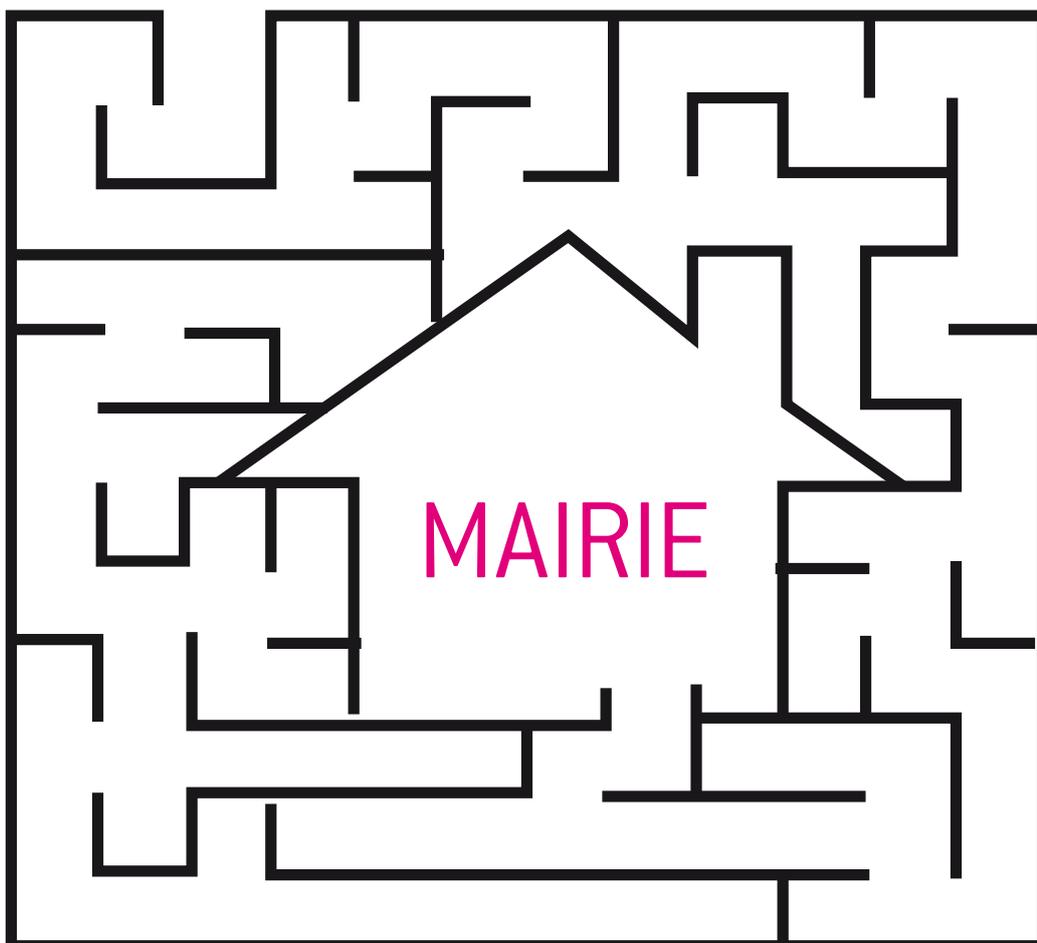
PLANCHE D'IMAGES / FICHE 2

ACTIVITÉS CYCLE 1 :

Jouer et réfléchir :

Aide ce jeune couple à retrouver le chemin de la mairie pour vite aller faire enregistrer son nouveau-né!

Demande à tes parents de te raconter le jour de ta naissance et comment tu as été enregistré(e).





LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE

PLANCHE D'IMAGES / FICHE 2

ACTIVITÉ CYCLE 2 :



Jouer :

Retrouve ces mots en lien avec l'identité dans la grille ci-dessous :

- identité
- prénom
- naissance
- parents
- qualités
- défauts
- passeport
- portrait

PLANCHE D'IMAGES / FICHE 3

ACTIVITÉS CYCLE 1/2 :



Thaïlande. Crédit photo : Samuel Lahu



Burkina Faso. EPP Diébougou. CP 2. 2009. Crédits : Solidarité Laïque.



LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE

PLANCHE D'IMAGES / FICHE 3

ACTIVITÉS CYCLE 1/2 :



Ecole de Besseh, le terrain de sport. Crédits : Solidarité Laïque.



Bénin, école villageoise de Besseh. 2008. Crédits : Solidarité Laïque.

	G	F	T
T	22	04	26
EFF	20	00	24
PRS	02	00	02
ABS			

La classe de CM1 de Besseh : tableau des effectifs journaliers. Crédits : Solidarité Laïque.

G : garçons ;
F : filles ;
T : total ; EFF :
effectifs ;
PRS : présents ;
ABS : absents



LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE

PLANCHE D'IMAGES / FICHE 4

ACTIVITÉ CYCLE 2/3 :



Des filles et des garçons jouant dans une classe en Thaïlande.
© UNICEF/NYHQ2005-1666/Mohan



Une classe en République Arabe de Syrie où l'on compte un grand nombre de garçons et très peu de filles.
© UNICEF/NYHQ2007-0746/Noorani

PLANCHE D'IMAGES / FICHE 4

ACTIVITÉ CYCLE 2/3 :



Des femmes et des jeunes filles transportent des jerricans d'eau jusqu'à leur maison dans la région de Maradi au Niger.
© UNICEF/NYHQ2007-2653/Giacomo Pirozzi, Niger, 2007



PLANCHE D'IMAGES / FICHE 5

ACTIVITÉS CYCLES 2/3 : (planche d'images dans l'annexe)

S'exprimer :

Le travail des enfants

Après avoir expliqué en quelques mots simples les enjeux du droit à la protection, proposez aux enfants une activité d'expression libre.

Les enfants doivent par écrit, par petits groupes de 2 ou 3, inventer une histoire mettant en scène un enfant victime d'une forme d'exploitation.

Exemple :

couplet extrait de la chanson de Dominique Dimey « Sur sa bosse ».

Album « Ouvrez vos mains ». Sur les droits des enfants. Diffusé par Solidarité Laïque.

*« Il a juste six ans
il vient du Pakistan
ses parents l'ont vendu
pour deux moutons dodus
ils n'avaient plus d'argent
pour nourrir leurs enfants
le jour il est jockey
la nuit passe le balai.*

*Sur sa bosse, il bosse
Sous l'oeil rosse du boss,
Sur sa bosse, il bosse
A se rompre les os »*

© Paroles **Dominique DIMEY** - droits réservés



LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE

PLANCHE D'IMAGES / FICHE 6

ACTIVITÉS CYCLE 1 :

Débattre et réfléchir :

Exemples de questions :

- **Que faut-il pour être en bonne santé ?**

**alimentation
logement**

**vaccins
médecins**

**sommeil
etc**

hygiène

- **Connais-tu des pays où de nombreux enfants n'ont pas les conditions de vie nécessaires pour être en bonne santé ?**

ACTIVITÉ CYCLES 2/3 :

Entoure les noms de maladies que tu connais et souligne celles que tu as déjà eues :

**Angine
Tétanos
Paludisme
Grippe**

**Méningite
Coqueluche
Typhoïde
Rougeole**

**Scarlatine
Otite
Gastro-entérite**

**Bronchite
Tuberculose
Pneumonie
Hépatites**

**Oreillons
Diphtérie
Varicelle
Rubéole**

